

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 994

13 mai 2009

### SOMMAIRE

Aberdeen Property Investors (General Partner) S.à r.l. ....	47673	Harbour Trust and Management S.A. ....	47712
Aberdeen Real Estate Holding Company Luxembourg S.à r.l. ....	47678	Immobilière Marina S.A. ....	47692
AIRTECH EUROPE, société anonyme ...	47693	Industrial Management and Services S.A. ....	47678
Altice B2B Lux. S.à r.l. ....	47685	Influence Europe S.A. ....	47672
Arbis ....	47669	Intec Maritime Offshore Services Holding S.A. ....	47675
ArcelorMittal Distribution Central and Eastern Europe ....	47670	IPAGL Participations S.A. ....	47671
Behemoth ....	47666	Jonghoud International B.V. ....	47670
Bois le Duc Ventures S.A. ....	47673	Kauri Capital Properties II ....	47674
Bonitas A.G. ....	47668	Lormet SA ....	47671
Bonitas A.G. ....	47670	Lourmel Holding S.A.-SPF ....	47666
Braci Holding S.A. ....	47690	Messer Finance S.A. ....	47692
Broadway Properties Sàrl ....	47666	Miya S. à r.l. ....	47711
Cemex Capital Investments S.à r.l. ....	47667	NGI ....	47691
Chene S.A. ....	47669	Primus Mark S.A. ....	47692
Coast Investment S.C.A. ....	47669	Revedaflo ....	47672
Ebony Investments II S.à r.l. ....	47674	Ritmal s.à r.l. ....	47675
Esope ....	47673	RP Global Finance ....	47693
Ethofin Holding S.A. ....	47672	Saris S.A. ....	47667
Figestor S.A. ....	47712	S.F.A.P. ....	47671
Finanzimmo S.A. ....	47712	Sports et Loisirs Concept ....	47668
Frecolux S.A. ....	47669	STW Immo ....	47691
Fredifra ....	47666	Swiss Re Finance (Luxembourg) S.A. ....	47675
Friling Holding S.A. ....	47675	Swiss Re International SE ....	47670
Fujitsu Consulting (Luxembourg) S.A. ...	47668	Swiss Re Management (Luxembourg) S.A. ....	47668
Great German Stores B ....	47667	Tagus Properties S.à r.l. ....	47671
Grigio Holding S.A. ....	47678	Tyson International Holding S.C.A. ....	47672
Haliotis Investments S.A. ....	47667	WCAS IX Debt Partners S.à r.l. ....	47674

**Behemoth, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 60.657.

Le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009054200/833/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08706. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Fredifra, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 59.523.

Le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009054201/833/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08709. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Lourmel Holding S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 102.826.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LOURMEL HOLDING S.A.-SPF*

Signature

Référence de publication: 2009053881/565/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08833. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Broadway Properties Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 122.392.

Le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009054206/833/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08441. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Saris S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 68.329.

Le Bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.  
*Administrateur*  
Signature

Référence de publication: 2009054331/1023/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD07917. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Great German Stores B, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.  
R.C.S. Luxembourg B 113.886.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2009.

*Pour la société*  
Paul DECKER  
*Le notaire*

Référence de publication: 2009054339/206/13.

(090062742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Haliotis Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 31.361.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 MAI 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009053843/763/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08852. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Cemex Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 96.895.

*Extrait des résolutions prises par le gérant unique de la Société en date du 1<sup>er</sup> avril 2009*

Il résulte des résolutions prises par le gérant unique de la Société en date du 1<sup>er</sup> avril 2009 que la Société a transféré avec effet immédiat son siège social du 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, au 11, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 21 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009053870/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07241. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Bonitas A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 123, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 41.059.

Les comptes sociaux au 31.12.2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
*Le Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2009053838/5650/13.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07725. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090062469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Swiss Re Management (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 199.000.100,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 72.989.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Swiss Re Management (Luxembourg) S.A.*  
Markus Schafroth / Maya Joshi  
*General Manager / General Manager*

Référence de publication: 2009053829/13.

(090062642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Fujitsu Consulting (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 15.734.

La Société a été constituée originellement sous la dénomination Steria-Lux S.A., suivant acte reçu par Maître André Prost, alors notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 16 février 1978, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations n°79 du 16 avril 1978.

Les comptes annuels au 31 mars 2008 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009054349/14.

(090062060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Sports et Loisirs Concept, Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 59.330.

Le Bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.  
*Administrateur*  
Signature

Référence de publication: 2009054326/1023/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD07928. - Reçu 24,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090062549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Coast Investment S.C.A., Société en Commandite par Actions.****Capital social: EUR 55.290.737,50.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 116.604.

Le bilan et l'annexe au 30/09/2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2009.

Coast Investment S.C.A.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009053889/5480/17.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2009, réf. LSO-DD04685. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(090062163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Chene S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 62.385.

Le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009054207/833/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08445. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(090062197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Frecolux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 17.329.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009054179/571/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07459. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(090062309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Arbis, Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 96.612.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009054167/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07495. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(090062709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Jonghoud International B.V., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 19.300,00.**

Siège de direction effectif: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 104.351.

Le bilan de la société au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009053888/655/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2009, réf. LSO-DD07123. - Reçu 24,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090062950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Bonitas A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 123, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 41.059.

Les comptes sociaux au 31.12.2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Le Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2009053839/5650/13.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07724. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090062462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Swiss Re International SE, Société Européenne.****Capital social: EUR 182.037.271,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 134.553.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Swiss Re International SE*

Markus Schafroth

*General Manager*

Référence de publication: 2009053816/13.

(090062660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**ArcelorMittal Distribution Central and Eastern Europe, Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 99.187.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

Référence de publication: 2009054171/571/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2009, réf. LSO-DD04082. - Reçu 24,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090062306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**S.F.A.P., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 6.142.

Le Bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT AGRICOLE Luxembourg CONSEIL S.A.

*Agent domiciliataire*

Signature

Référence de publication: 2009054329/1023/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD07922. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**IPAGL Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 45.937.

Le Bilan au 30.11.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009053894/1023/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD07913. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Tagus Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.  
R.C.S. Luxembourg B 129.951.

Le Bilan et l'affectation des résultats au 29 février 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2009.

Tagus Properties S.à r.l.

Marco Weijermans

*Gérant B*

Référence de publication: 2009053858/683/16.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD08056. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Lormet SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 11, rue des Glacis.  
R.C.S. Luxembourg B 67.160.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 AVR. 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009053890/717/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD08175. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Revedaflo, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 51.340.

Le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009054198/833/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08703. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Ethofin Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 79.157.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Signature

Référence de publication: 2009053885/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD08120. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Influence Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 110.236.

Le Bilan au 30.09.2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N.SCHMITZ

*Administrateur*

Référence de publication: 2009053895/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD07911. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Tyson International Holding S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.  
R.C.S. Luxembourg B 96.255.

Les comptes consolidés au 30 septembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009054197/280/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07334. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Esope, Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 97.717.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 28 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009054170/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07492. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Bois le Duc Ventures S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 140.572.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 24/04/2009 que:

- L'assemblée accepte la démission de AACO S.à r.l., 22, Rue Goethe, L-1637 Luxembourg, RCS Luxembourg B 88.833, comme commissaire aux comptes, et ceci avec effet immédiat;

- l'assemblée nomme H.R.T. Révision S.A., Réviseur d'Entreprises, 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, comme commissaire aux comptes, avec effet immédiat et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, 24.04.2009.

Van Lanschot Management S.A. / Van Lanschot Corporate Services S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009053892/695/19.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08230. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Aberdeen Property Investors (General Partner) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 130.335.

## RECTIFICATIF

Contrairement à ce qui a été publié au Registre de Commerce en date du 15 octobre 2008 sous la référence L080152825.04, la fonction de: Mme Céline Burger, M. Tero Rantanen, M. Selim Saykan a été inscrit de façon incorrecte et doit être lu comme suit:

De: Administrateurs

A: Gérants

Egalement, l'organe social de Mme Céline Burger, M. Tero Rantanen, M. Selim Saykan, a été inscrit de façon incorrecte et doit être lu comme suit:

De: Conseil d'Administration

A: Conseil de Gérance

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 29 avril 2009.

Pour Aberdeen Property Investors (General Partner) S.à r.l.

Selim Saykan

Référence de publication: 2009053106/9382/23.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08553. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090061368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2009.

**Ebony Investments II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 109.691.

Le Bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2005 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2009.

Ebony Investments II S.à r.l.  
Manacor (Luxembourg) S.A.  
Signature  
Gérant

Référence de publication: 2009053865/683/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08820. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Kauri Capital Properties II, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 127.019.

Le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009054204/833/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08436. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**WCAS IX Debt Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 144.215.

Changement suivant le contrat de cession de parts du 30 mars 2009:

- Ancienne situation associée unique:

- WCAS IX Debt Partners, L.P.: . . . . . 12.500 parts sociales

- Nouvelle situation associée unique:

- WCAS IX-DP, L.P., une société en commandite inscrite au Registre des Sociétés en Commandite exemptée des Iles Cayman sous le numéro 30052, avec siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE, 19808 . . . . . 12.500 parts sociales

Total . . . . . 12.500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2009.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour WCAS IX Debt Partners S. à r.l.  
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009052966/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07279. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090061110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2009.

**Swiss Re Finance (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 181.000,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 90.713.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Swiss Re Finance (Luxembourg) S.A.*

Markus Schafroth / Maya Joshi

*General Manager / General Manager*

Référence de publication: 2009053819/13.

(090062664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Friling Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 98.564.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 MAI 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009053845/763/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08850. - Reçu 20,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090062410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Intec Maritime Offshore Services Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 62.786.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 MAI 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009053844/763/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08848. - Reçu 20,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090062407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Ritmal s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4761 Pétange, 1A, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 145.932.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le quatorze avril.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

ONT COMPARU:

1.- Madame Andreia Cristina MARTINS FERREIRA, vendeuse, née à Lordelo (Portugal) le 19 décembre 1983, demeurant à L-3712 Rumelange, 5, rue des Artisans.

2.- Madame Marta Sofia DOS SANTOS CORDEIRO, serveuse, née à Lavos (Portugal) le 11 août 1982, demeurant à B-6791 Athus, rue des Usines, 12.

Les comparantes sub 1.- et 2.- étant toutes deux ici représentées par Monsieur Jean-Marie SCHUL, comptable, demeurant professionnellement à Clemency, en vertu de deux procurations sous seing privé données le 9 avril 2009.

Les prédites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-dessus, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elles vont constituer entre elles.

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de "RITMAL s.à r.l."

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Pétange; il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société pourra établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'une boulangerie-pâtisserie, épicerie et confiserie, l'exploitation d'un salon de consommation (non alcoolique), ainsi que toutes activités s'y rapportant directement ou indirectement.

La société est autorisée à contracter des emprunts pour son propre compte et à accorder tous cautionnements ou garanties.

Elle peut en outre faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500.-), divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (€ 125.-) chacune.

**Art. 6.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément unanime de tous les associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément unanime.

Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque toutes les parts sont transmises soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 7.** La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

Elle n'est opposable à la société et aux tiers qu'après avoir été notifiée à la société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

**Art. 8.** En cas de décès d'un associé, gérant ou non gérant, la société ne sera pas dissoute et elle continuera entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un quelconque des associés ne met pas fin à la société.

**Art. 9.** Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou un mandataire commun choisi parmi les associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents statuts.

Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée des associés à la majorité du capital social et pris parmi les associés ou en dehors d'eux.

L'acte de nomination fixera la durée de leurs fonctions et leurs pouvoirs.

Les associés pourront à tout moment décider de la même majorité la révocation du ou des gérants pour causes légitimes, ou encore pour toutes raisons quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine des associés moyennant observation toutefois, en dehors de la révocation pour causes légitimes, du délais de préavis fixé par le contrat d'engagement ou d'un délai de préavis de deux mois.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants ont la signature sociale et ils ont le droit d'ester en justice au nom de la société tant en demandant qu'en défendant.

**Art. 11.** Le décès du ou des gérants ou leur retrait, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Les héritiers ou ayants-cause du ou des gérants ne peuvent en aucun cas faire apposer des scellés sur les documents et registres de la société, ni faire procéder à un inventaire judiciaire des valeurs sociales.

**Art. 12.** Les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou encore par un vote écrit sur le texte des résolutions à prendre et qui sera communiqué par lettre recommandée par la gérance aux associés.

Le vote écrit devra dans ce dernier cas être émis et envoyé à la société par les associés dans les quinze jours de la réception du texte de la résolution proposée.

**Art. 13.** A moins de dispositions contraires prévues par les présents statuts ou par la loi, aucune décision n'est valablement prise que pour autant qu'elle ait été adoptée par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si

ce quorum n'est pas atteint à la première réunion ou lors de la consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 14.** Les décisions sont constatées dans un registre de délibérations tenu par la gérance au siège social et auquel seront annexées les pièces constatant les votes exprimés par écrit ainsi que les procurations.

**Art. 15.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 16.** Il sera dressé à la fin de l'exercice social un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire. Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaire et bilan.

**Art. 17.** Les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, de tous amortissements de l'actif social et de tous comptes de provisions pour risques commerciaux ou autres, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice sera à la disposition des associés qui décideront de son affectation ou de sa répartition.

S'il y a des pertes, elles seront supportées par tous les associés dans les proportions et jusqu'à concurrence de leurs parts sociales.

**Art. 18.** En cas de dissolution anticipée, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 19.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

#### *Souscription et Libération*

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) Madame Andreia Cristina MARTINS FERREIRA, préqualifiée, cinquante parts sociales . . . . .	50
2) Madame Marta Sofia DOS SANTOS CORDEIRO, préqualifiée, cinquante parts sociales . . . . .	50
Total: cent parts sociales . . . . .	100

Les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

#### *Disposition transitoire*

Exceptionnellement le premier exercice prend cours le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2009.

#### *Frais*

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à mille euros (€ 1.000.-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Ensuite, les comparantes représentant l'intégralité du capital social, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes:

1) Madame Andreia Cristina MARTINS FERREIRA, préqualifiée, est nommée gérante technique de la société pour une durée indéterminée.

2) Madame Marta Sofia DOS SANTOS CORDEIRO, préqualifiée, est nommée gérante administrative de la société pour une durée indéterminée.

3) La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de la gérante technique et de la gérante administrative.

4) Le siège social est fixé à L-4760 Pétange, 1A, route de Luxembourg.

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: SCHUL, WEBER.

Enregistré à Capellen, le 22 avril 2009. Relation: CAP/2009/1258. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations

Bascharage, le 29 avril 2009.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2009053743/236/130.

(090062804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Grigio Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 32.403.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 MAI 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009053847/763/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08851. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Aberdeen Real Estate Holding Company Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 124.951.

EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 23 avril 2009, l'associé unique de Aberdeen Real Estate Holding Company Luxembourg S.à r.l.:

- décide de nommer, pour une durée indéterminée, comme gérant de la société avec effet au 23 avril 2009:

\* M. Ari Anttonen, né le 15.01.1962, à Tornio, Finlande, avec adresse professionnelle au 9, Mikonkatu, FIN-00100 Helsinki, Finland.

- prend note de la démission de Mr. Pertti Vanhanen, comme gérant de la société avec effet au 23 avril 2009.

Le conseil de Gérance se compose dès lors comme suit:

\* BURGER Céline

\* SAYKAN Selim

\* RANTANEN Tero

\* ANTTONEN Ari

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 29 avril 2009.

*Pour Aberdeen Real Estate Holding Company Luxembourg S.à r.l.*

Selim Saykan

Référence de publication: 2009053662/9382/25.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08549. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090061538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

**Industrial Management and Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 145.931.

STATUTES

In the year two thousand nine, on the fourteenth of April.

Before us Maître Alex WEBER, notary, residing in Bascharage.

THERE APPEARED:

"AAC Revision und Treuhand AG", a company registered under the laws of Liechtenstein with registered office in Landstrasse 1, LI-9495 Triesen,

here represented by Mrs. Ingrid HOOLANTS, company director, residing professionally in Strassen,

by virtue of a proxy under private seal given on April 6<sup>th</sup>, 2009.

The aforesaid proxy shall be signed "ne varietur" by the mandatory of the appearing party and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a "société anonyme" which it forms.

### **Title I. - Denomination, Registered office, Object, Duration.**

**Art. 1.** There is hereby established a "société anonyme" under the name of "INDUSTRIAL MANAGEMENT AND SERVICES S.A.".

**Art. 2.** The registered office of the corporation is established in Strassen.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the corporation. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

**Art. 3.** The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The object of the Company is the taking of participating interests, in whatever form, in either Luxembourg or foreign companies as well as the management, control and development of such participating interests.

The Company may in particular acquire all types of transferable securities either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The Company may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The Company may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has participation or in which it has a direct or indirect interest.

The Company may also carry out all the commercial, industrial and financial acts as well as movable as immovable, which it considers to be necessary for the fulfillment of its object.

### **Title II. - Capital, Shares**

**Art. 5.** The corporate capital is set at thirty-one thousand euro (€ 31.000.-), divided in three hundred and ten (310) shares having a par value of one hundred euro (€ 100.-) each.

The shares are in registered form.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements and in accordance with the terms of these articles of association.

The Company shall have an authorised capital of one million euro (€ 1.000.000.-).

In relation to the authorized capital, on a fresh issue of shares by the Company, such shares shall be offered in the first place to the existing shareholders of the Company at the relevant time pro-rata, as nearly as possible, to the number of shares held by them respectively. The offer shall be made by notice in writing specifying the number of shares offered and their value and stating a time, being not less than fourteen (14) days, within which the offer if not accepted shall be deemed to have been declined. Any shares not taken up by the member to whom they were initially offered shall then be offered as aforesaid to the other existing shareholders who shall have taken up their whole offer and, if more than one, pro-rata to the number of such shares then held by them respectively. This procedure shall be repeated until the demand of each member has been satisfied. Any remaining shares may then be offered to non-shareholders on terms and conditions which shall not be more favourable than the offer made to the existing shareholders. Any shareholder may waive his pre-emption rights described above in respect of any proposed new issue of shares by written notice to the Company.

**Art. 6.** The right to transfer shares in the Company is restricted in the manner and to the extent provided below in these articles of association.

(i) Any shareholder of the Company (hereinafter called "the Retiring Member") who proposes to transfer any of his shares (hereinafter called "the Relevant Shares") shall give a notice in writing (hereinafter called "the Transfer Notice") to the Company, which shall include the number of such Relevant Shares and the price at which he proposes to transfer the same (hereinafter called "the Prescribed Price") and the name(s) of the proposed transferee(s) (hereinafter called "the Proposed Transferee(s)"). Such Transfer Notice shall constitute the Company his agent for the transfer of the

Relevant Shares therein mentioned at the Prescribed Price. A Transfer Notice once given shall not be revocable except with the consent of the Directors.

(ii) Without undue delay after receipt of the Transfer Notice, the Directors shall inform the other shareholders of the Company of the number of Relevant Shares proposed to be transferred and the Prescribed Price, and the name(s) of the Proposed Transferee(s), and shall invite each of them to state in writing within twenty-eight (28) days of receipt of such information whether they are willing to acquire any of such Relevant Shares, and, in the affirmative, what maximum number.

(iii) At the expiration of such period, the Directors shall allocate such Relevant Shares to or among the shareholders who had accepted the offer, and if more than one, pro-rata as nearly as may be to the respective maximum numbers indicated in their applications without allocating to any shareholder shares in excess of the maximum number indicated in his application.

(iv) Should any Relevant Shares included in the Transfer Notice not have been acquired by the other shareholders after the procedures laid down in paragraph (iii) above of this Article 6 have been carried out, the Directors shall without undue delay give notice to this effect to the Retiring Member, who may offer such Relevant Shares to the Proposed Transferee(s) named in the Transfer Notice at a price which shall not, however, be inferior to the Prescribed Price. In the event that such Relevant Shares have not been transferred as hereabove stated within three (3) months from the receipt by the Retiring Member of the said notice, the procedures outlined in this Article 6 shall be started afresh.

### **Title III. - Management**

**Art. 7.** The corporation is managed by a Board of Directors which shall be composed of five members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years (provided they may be re-appointed for any number of subsequent periods of a maximum duration of six years each) by the general meeting of shareholders which may at any time remove them:

PROVIDED that a resolution of the general meeting of shareholders to appoint or remove any director may only be validly passed by a vote of shareholders holding in the aggregate at least seventy-five per cent (75%) of the total voting share capital of the Company.

If the corporation is established by a sole shareholder or if on the occasion of a general meeting of the shareholders, it is established that the corporation has only one remaining shareholder, the composition of the Board of Directors can be limited to three (3) members, until the ordinary general meeting following the establishment of more than one shareholder.

The remuneration of the directors is fixed by the general meeting of the shareholders.

**Art. 8.** The Board of Directors will elect from among its members a chairman.

The Board of Directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

**Art. 9.** The Board of Directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object and this corporate act.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors. In particular, the Board shall have the power to issue bonds and debentures. The Board of Directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

The Board of Directors of the Company is hereby generally authorized, for a maximum period of five (5) years from the date hereof (which authorization is renewable by the general meeting of shareholders for further periods of a maximum of five (5) years each), to issue and allot at any time and from time to time such portion of the authorized share capital of the Company as fixed in Article 5 above which is still unsubscribed at the relevant time, for such consideration and on such terms and conditions as the Board of Directors may deem appropriate.

All resolutions proposed at a meeting of the Board of Directors may only be validly passed by a vote of at least four (4) directors: provided that during such time as the Board of Directors consists of three (3) members in the circumstances contemplated in Article 7 above, resolutions may validly be passed by a vote of at least two (2) directors.

**Art. 10.** The corporation will be bound in any circumstances, in the case of a sole Director, be the individual signature of this Director, and in case of several Directors, by the joint signatures of two members of the Board of Directors, provided that special decisions may be reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board of Directors pursuant to article 11) of the present articles of association.

**Art. 11.** The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

**Art. 12.** Any litigations involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the Board of Directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

#### **Title IV. - Supervision**

**Art. 13.** The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

#### **Title V. - General meeting**

**Art. 14.** The annual meeting will be held at the registered office or at the place specified in the convening notices on the last Friday of the month of June at 3:00 PM.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

#### **Title VI. - Accounting year, Allocation of profits**

**Art. 15.** The accounting year of the corporation shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December.

**Art. 16.** After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5,00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10,00%) of the capital of the corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been reduced.

The balance is at the disposal of the general meeting.

#### **Title VII. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 17.** The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders passed by a vote of shareholders holding in the aggregate at least seventy-five per cent (75%) of the total voting share capital of the Company. If the corporation is dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

#### **Title VIII. - General provisions**

**Art. 18.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies and the amendments hereto.

**Art. 19.** Any changes to any provision of these articles of association may only be validly made if passed by a resolution of the general meeting with the vote of shareholders holding in the aggregate at least seventy-five per cent (75%) of the total voting share capital of the Company.

##### *Transitory dispositions*

1) Exceptionally, the first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on December 31<sup>st</sup>, 2009.

2) The first general meeting will be held in the year 2010.

##### *Subscription and Payment*

The party appearing declares to subscribe the whole capital.

All the shares have been paid up to the extent of eight thousand euro (€ 8.000.-) by payment in cash, so that the amount of eight thousand euro (€ 8.000.-) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

##### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10<sup>th</sup> 1915 on commercial companies have been observed.

##### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its incorporation, is approximately two thousand euro (€ 2.000.-).

##### *Extraordinary general meeting*

The sole shareholder has passed the following resolutions:

1.- The number of directors is fixed at three (3) and the number of auditors at one (1).

2.- The following are appointed directors:

a) Mr. Horst BÜCHEL, administrator of companies, born in Liechtenstein on June 22<sup>nd</sup>, 1962, residing in LI-9497 Triesenberg, Gschind 675.

b) Mr. Michele MUGNAI, consultant, born in Milano (Italy) on December 20<sup>th</sup>, 1966, residing in I-20151 Milano, Piazzale dello Sport 28.

c) Ing. Alessandro TOSI, engineer, born in Milano (Italy) on October 14<sup>th</sup>, 1964, residing in I-20121 Milano, Via Moscova 15.

Mr. Horst BÜCHEL is elected President of the Board.

3.- Has been appointed statutory auditor:

The company "A&C MANAGEMENT SERVICES, société à responsabilité limitée", with registered office in L-8041 Strassen, 65, rue des Romains, inscribed in the R.C.S.L. under number B 127.330.

4.- Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2014.

5.- The registered office of the company is established in L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Bascharage on the date named at the beginning of this document.

This deed having been read to the appearing person, the said person signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le quatorze avril.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

A COMPARU:

"AAC Revision und Treuhand AG", une société de droit du Liechtenstein ayant son siège statutaire à Landstrasse 1, LI-9495 Triesen,

ici représentée par Madame Ingrid HOOLANTS, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Strassen,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 6 avril 2009.

La prédite procuration sera signée "ne varietur" par la mandataire de la comparante et le notaire soussigné et restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle constitue.

### **Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "INDUSTRIAL MANAGEMENT AND SERVICES S.A."

**Art. 2.** Le siège social est établi à Strassen.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ainsi que l'administration, le contrôle et le développement de ces participations.

La société peut en particulier acquérir tous types de titres transmissibles par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière et les réaliser par voie de vente, de transfert, d'échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder tous concours, prêts, avances ou garanties aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation ou dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect.

La société peut aussi effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de son objet.

## Titre II. - Capital, Actions

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente-et-un mille euros (€ 31.000.-), divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (€ 100.-) chacune.

Les actions sont nominatives.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, procéder au rachat de ses propres actions.

Le capital social peut être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises et en accord avec les conditions de ces statuts.

La société a un capital autorisé d'un million d'euros (€ 1.000.000.-).

En relation avec le capital autorisé, en cas d'émission d'actions nouvelles, celles-ci seront offertes en premier lieu aux actionnaires existants de la société au prorata correspondant, aussi près que possible du nombre d'actions qu'ils détiennent respectivement. L'offre sera faite par avis écrit en spécifiant le nombre d'actions offertes ainsi que leur valeur et en indiquant le temps, qui ne peut être inférieur à quatorze (14) jours, endéans lequel l'offre non acceptée est considérée comme déclinée. Toutes actions non souscrites par l'actionnaire auquel elles ont été offertes initialement, seront alors offertes suivant la même procédure aux autres actionnaires existants qui auront souscrit entièrement à l'offre et, s'ils sont plusieurs, au prorata du nombre d'actions détenues alors par ceux-ci. Cette procédure sera répétée jusqu'à ce que la demande de chaque actionnaire soit satisfaite. Toutes actions restantes peuvent alors être offertes à des tiers, non-actionnaires, aux termes et conditions qui ne seront pas plus favorables que l'offre faite aux actionnaires existants. Tout actionnaire peut renoncer à son droit de préemption décrit ci-dessus pour toute émission nouvelle d'actions par notification écrite à la société.

**Art. 6.** Le droit de transférer des actions de la société est restreint suivant les modalités et dans les limites prévues ci-dessous.

(i) N'importe quel actionnaire de la société (ci-après appelé "le membre sortant") qui propose de transférer une partie de ses actions (ci-après appelées "les actions relevantes") notifiera son intention à la société par écrit (ci-après appelé "la notification de transfert"), et sa notification inclura le nombre d'actions relevantes et le prix auquel il propose de les transférer (ci-après appelé "le prix prescrit") ainsi que les noms des cessionnaires proposés (ci-après appelés "les cessionnaires proposés"). Une telle notification de transfert constituera la société comme son agent pour le transfert des actions relevantes au prix prescrit. Une notification de transfert soumise est irrévocable excepté avec le consentement des administrateurs.

(ii) Après la réception de la notification de transfert, les administrateurs informeront sans retard les autres actionnaires de la société du nombre d'actions relevantes proposées au transfert et le prix prescrit, ainsi que les noms des cessionnaires proposés, et inviteront chacun d'eux à énoncer par écrit endéans vingt-huit (28) jours de la réception d'une telle information s'ils sont disposés à acquérir des actions relevantes, et, dans l'affirmative, quel nombre maximum.

(iii) A l'expiration d'une telle période, les administrateurs alloueront les actions relevantes aux ou parmi les actionnaires qui avaient accepté l'offre, et s'il y en a plusieurs, au prorata aussi près que possible du nombre maximum respectif indiqué dans leurs demandes sans assigner à aucun actionnaire un nombre au-dessus du maximum indiqué dans sa demande.

(iv) Si des actions relevantes incluses dans la notification de transfert n'ont pas été souscrites par les autres actionnaires suivant les procédures établies dans le paragraphe (iii) ci-dessus de cet article 6, les administrateurs notifieront sans retard au membre sortant, qui peut alors offrir ces actions relevantes aux cessionnaires proposés cités dans la notification de transfert à un prix qui ne peut être inférieur au prix prescrit. Si des actions relevantes n'ont pas été transférées tel qu'indiqué ci-dessus endéans les trois (3) mois à partir de la réception de ladite notification par le membre sortant, les procédures décrites en cet article 6 seront répétées.

## Titre III. - Administration

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de cinq membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années (pourvu qu'ils puissent être réélus pour un nombre indéfini de périodes subséquentes de maximum 6 ans chacune) et en tout temps révocables par elle mais sous condition qu'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires qui nomme ou révoque un administrateur ne sera adoptée que moyennant le vote des actionnaires représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la société.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à trois (3) membres, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Les émoluments des administrateurs sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 8.** Le conseil d'administration élira parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 9.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social et à cet acte.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration. En particulier le conseil d'administration aura le pouvoir d'émettre des obligations. En respectant les dispositions légales, des acomptes sur dividendes peuvent être payés par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est généralement autorisé, pendant une période maximale de cinq (5) ans à dater de ce jour (cette autorisation étant renouvelable par l'assemblée générale des actionnaires pour des périodes consécutives de maximum cinq (5) années chacune), à émettre et à attribuer à tout moment et de temps en temps une telle partie du capital social autorisé de la société comme indiqué dans l'article 5 au-dessus et qui n'est pas encore souscrite le moment venu, suivant les modalités et conditions que le conseil d'administration considérera appropriées.

Toutes les résolutions proposées lors d'une réunion du conseil d'administration peuvent seulement être adoptées par un vote d'au moins quatre (4) administrateurs. Si à ce moment-là le conseil d'administration se compose de trois (3) membres dans les circonstances visées à l'article 7 ci-dessus, des résolutions peuvent être adoptées par un vote d'au moins deux (2) administrateurs.

**Art. 10.** La société sera valablement engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs à moins que des décisions spéciales n'aient été prises concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs ou de procurations données par le conseil d'administration conformément à l'article 11 des présents statuts.

**Art. 11.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, qui seront appelés administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la gestion de toutes les activités de la société ou d'une branche spéciale de la société à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, qui ne doivent pas être membres du conseil d'administration ou actionnaires de la société.

**Art. 12.** Tous les litiges, où la société est impliquée comme demandeur ou comme défendeur, seront traités au nom de la société par le conseil d'administration, représenté par son président ou par l'administrateur délégué à cet effet.

#### **Titre IV. - Surveillance**

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat qui ne peut excéder six années.

#### **Titre V. - Assemblée générale**

**Art. 14.** L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le dernier vendredi du mois de juin à 15:00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale se tiendra le jour ouvrable suivant.

#### **Titre VI. - Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 15.** L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, après déduction de toutes les charges de la société et des amortissements, constitue le bénéfice net de la société. Il est prélevé cinq pour cent (5%) du bénéfice net pour la constitution de la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais reprend son cours si, pour une cause quelconque, ladite réserve se trouve entamée.

Le reste du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 17.** La société peut être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires pour autant que le nombre de voix lors du vote s'élève minimum à soixante quinze (75%) pour cent des votes dans le capital de la société. Si la société est dissoute, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine leurs pouvoirs et fixe leurs émoluments.

#### **Titre VIII. - Dispositions générales**

**Art. 18.** Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

**Art. 19.** Tout changement aux statuts n'est autorisé que moyennant le vote des actionnaires représentant au moins soixante quinze pour cent (75%) du capital de la société.

#### *Dispositions transitoires*

1) Exceptionnellement la première année sociale commence le jour de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2009.

2) La première assemblée générale se tiendra en l'an 2010.

#### *Souscription et Libération*

La comparante déclare souscrire l'intégralité du capital.

Toutes les actions ont été libérées à raison de huit mille euros (€ 8.000.-) par des versements en espèces, de sorte que la somme de huit mille euros (€ 8.000.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare que les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement, sont remplies.

#### *Frais*

Le montant global des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à deux mille euros (€ 2.000.-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

L'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2.- Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Horst BÜCHEL, administrateur de sociétés, né au Liechtenstein le 22 juin 1962, demeurant à LI-9497 Triesenberg, Gschind 675.

b) Monsieur Michele MUGNAI, consultant, né à Milan (Italie) le 20 décembre 1966, demeurant à I-20151 Milano, Piazzale dello Sport 28.

c) Ing. Alessandro TOSI, ingénieur, né à Milan (Italie) le 14 octobre 1964, demeurant à I-20121 Milano, Via Moscova 15.

Monsieur Horst BÜCHEL est élu Président du Conseil d'Administration.

3.- A été appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée "A&C MANAGEMENT SERVICES, société à responsabilité limitée", ayant son siège social à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 127.330.

4.- Leurs mandats expireront après l'assemblée générale des actionnaires de l'année 2014.

5.- Le siège social est fixé à L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande de la même comparante il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Signé: HOOLANTS, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 22 avril 2009. Relation: CAP/2009/1259. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 29 avril 2009.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2009053742/236/371.

(090062779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

### **Altice B2B Lux. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.238.233,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 131.327.

1. La société Altice 5 S.A., société anonyme dont le siège social est situé au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2230 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.334, a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 2.889 parts sociales de catégorie 1, 2.889 parts sociales de catégorie 2, 2.889 parts sociales de catégorie 3, 2.889 parts sociales de catégorie 4 et 2.895 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP II Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité

limités dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017;

2. La société Altice 5 S.A., société anonyme dont le siège social est situé au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2230 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.334, a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 11.226 parts sociales de catégorie 1, 11.226 parts sociales de catégorie 2, 11.226 parts sociales de catégorie 3, 11.226 parts sociales de catégorie 4 et 11.224 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP III Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711;

3. La société Altice 5 S.A., société anonyme dont le siège social est situé au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2230 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.334, a transféré à son actionnaire unique, la société ALTICE SIX SA société anonyme dont le siège social est situé au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.296, à la suite de sa liquidation intervenue aux termes d'une assemblée générale en date du 12 mars 2008, 60.179 parts sociales de catégorie 1, 60.179 parts sociales de catégorie 2, 60.179 parts sociales de catégorie 3, 60.179 parts sociales de catégorie 4 et 60.175 parts sociales de catégorie 5 de la Société;

A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société Altice 5 S.A., société anonyme dont le siège social est situé au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2230 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.334, détient 0 parts sociales de catégorie 1, 0 parts sociales de catégorie 2, 0 parts sociales de catégorie 3, 0 parts sociales de catégorie 4 et 0 parts sociales de catégorie 5 de la Société.

4. La société Third Cinven Fund (No 1) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 2.088 parts sociales de catégorie 1, 2.088 parts sociales de catégorie 2, 2.088 parts sociales de catégorie 3, 2.088 parts sociales de catégorie 4 et 2.087 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP II Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017;

5. La société Third Cinven Fund (No 1) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 8.110 parts sociales de catégorie 1, 8.110 parts sociales de catégorie 2, 8.110 parts sociales de catégorie 3, 8.110 parts sociales de catégorie 4 et 8.110 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP III Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711;

A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société Third Cinven Fund (No 1) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), ne détient plus que 12.007 parts sociales de catégorie 1, 12.007 parts sociales de catégorie 2, 12.007 parts sociales de catégorie 3, 12.007 parts sociales de catégorie 4 et 12.008 parts sociales de catégorie 5 de la Société.

6. La société Third Cinven Fund (No 2) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 2.210 parts sociales de catégorie 1, 2.210 parts sociales de catégorie 2, 2.210 parts sociales de catégorie 3, 2.210 parts sociales de catégorie 4 et 2.209 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP II Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017;

7. La société Third Cinven Fund (No 2) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 8.583 parts sociales de catégorie 1, 8.583 parts sociales de catégorie 2, 8.583 parts sociales de catégorie 3, 8.583 parts sociales de catégorie 4 et 8.584 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP III Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711;

A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société Third Cinven Fund (No 2) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), ne détient plus que 12.707 parts sociales de catégorie 1, 12.707 parts sociales de catégorie 2, 12.707 parts sociales de catégorie 3, 12.707 parts sociales de catégorie 4 et 12.706 parts sociales de catégorie 5 de la Société.

8. La société Third Cinven Fund (No 3) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 560 parts sociales de catégorie 1, 560 parts sociales de catégorie 2, 560 parts sociales de catégorie 3, 560 parts sociales de catégorie 4 et 560 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP II

Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017;

9. La société Third Cinven Fund (No 3) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 2.177 parts sociales de catégorie 1, 2.177 parts sociales de catégorie 2, 2.177 parts sociales de catégorie 3, 2.177 parts sociales de catégorie 4 et 2.177 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP III Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711;

A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société Third Cinven Fund (No 3) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), ne détient plus que 3.222 parts sociales de catégorie 1, 3.222 parts sociales de catégorie 2, 3.222 parts sociales de catégorie 3, 3.222 parts sociales de catégorie 4 et 3.222 parts sociales de catégorie 5 de la Société.

10. La société Third Cinven Fund (No 4) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 2.524 parts sociales de catégorie 1, 2.524 parts sociales de catégorie 2, 2.524 parts sociales de catégorie 3, 2.524 parts sociales de catégorie 4 et 2.524 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP II Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017;

11. La société Third Cinven Fund (No 4) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 9.802 parts sociales de catégorie 1, 9.802 parts sociales de catégorie 2, 9.802 parts sociales de catégorie 3, 9.802 parts sociales de catégorie 4 et 9.803 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP III Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711;

A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société Third Cinven Fund (No 4) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), ne détient plus que 14.510 parts sociales de catégorie 1, 14.510 parts sociales de catégorie 2, 14.510 parts sociales de catégorie 3, 14.510 parts sociales de catégorie 4 et 14.508 parts sociales de catégorie 5 de la Société.

12. La société Third Cinven Fund (No 5) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 1.876 parts sociales de catégorie 1, 1.876 parts sociales de catégorie 2, 1.876 parts sociales de catégorie 3, 1.876 parts sociales de catégorie 4 et 1.876 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP II Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017;

13. La société Third Cinven Fund (No 5) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 7.286 parts sociales de catégorie 1, 7.286 parts sociales de catégorie 2, 7.286 parts sociales de catégorie 3, 7.286 parts sociales de catégorie 4 et 7.287 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP III Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711;

A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société Third Cinven Fund (No 5) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), ne détient plus que 10.781 parts sociales de catégorie 1, 10.781 parts sociales de catégorie 2, 10.781 parts sociales de catégorie 3, 10.781 parts sociales de catégorie 4 et 10.780 parts sociales de catégorie 5 de la Société.

14. La société Third Cinven Fund Dutch (No 1) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 93 parts sociales de catégorie 1, 93 parts sociales de catégorie 2, 93 parts sociales de catégorie 3, 93 parts sociales de catégorie 4 et 93 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP II Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017;

15. La société Third Cinven Fund Dutch (No 1) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 363 parts sociales de catégorie 1, 363 parts sociales de catégorie 2, 363 parts sociales de catégorie 3, 363 parts sociales de catégorie 4 et 362 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP III Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de

Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711;

A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société Third Cinven Fund Dutch (No 1) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), ne détient plus que 538 parts sociales de catégorie 1, 538 parts sociales de catégorie 2, 538 parts sociales de catégorie 3, 538 parts sociales de catégorie 4 et 539 parts sociales de catégorie 5 de la Société.

16. La société Third Cinven Fund Dutch (No 2) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 329 parts sociales de catégorie 1, 329 parts sociales de catégorie 2, 329 parts sociales de catégorie 3, 329 parts sociales de catégorie 4 et 329 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP II Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017;

17. La société Third Cinven Fund Dutch (No 2) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 1.277 parts sociales de catégorie 1, 1.277 parts sociales de catégorie 2, 1.277 parts sociales de catégorie 3, 1.277 parts sociales de catégorie 4 et 1.278 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP III Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711;

A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société Third Cinven Fund Dutch (No 2) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), ne détient plus que 1.892 parts sociales de catégorie 1, 1.892 parts sociales de catégorie 2, 1.892 parts sociales de catégorie 3, 1.892 parts sociales de catégorie 4 et 1.891 parts sociales de catégorie 5 de la Société.

18. La société Third Cinven Fund Dutch (No 3) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 232 parts sociales de catégorie 1, 232 parts sociales de catégorie 2, 232 parts sociales de catégorie 3, 232 parts sociales de catégorie 4 et 231 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP II Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017;

19. La société Third Cinven Fund Dutch (No 3) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 899 parts sociales de catégorie 1, 899 parts sociales de catégorie 2, 899 parts sociales de catégorie 3, 899 parts sociales de catégorie 4 et 899 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP III Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711;

A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société Third Cinven Fund Dutch (No 3) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), ne détient plus que 1.333 parts sociales de catégorie 1, 1.333 parts sociales de catégorie 2, 1.333 parts sociales de catégorie 3, 1.333 parts sociales de catégorie 4 et 1.334 parts sociales de catégorie 5 de la Société.

20. La société Third Cinven Fund US (No 1) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 1.085 parts sociales de catégorie 1, 1.085 parts sociales de catégorie 2, 1.085 parts sociales de catégorie 3, 1.085 parts sociales de catégorie 4 et 1.085 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP II Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017;

21. La société Third Cinven Fund US (No 1) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 4.215 parts sociales de catégorie 1, 4.215 parts sociales de catégorie 2, 4.215 parts sociales de catégorie 3, 4.215 parts sociales de catégorie 4 et 4.213 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP III Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711;

A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société Third Cinven Fund US (No 1) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), ne détient plus que 6.241 parts sociales de catégorie 1, 6.241 parts sociales de catégorie 2, 6.241 parts sociales de catégorie 3, 6.241 parts sociales de catégorie 4 et 6.243 parts sociales de catégorie 5 de la Société.

22. La société Third Cinven Fund US (No 2) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 1.784 parts sociales de catégorie 1, 1.784 parts sociales de catégorie 2, 1.784 parts sociales de catégorie 3, 1.784 parts sociales de catégorie 4 et 1.784 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP II Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017;

23. La société Third Cinven Fund US (No 2) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 6.927 parts sociales de catégorie 1, 6.927 parts sociales de catégorie 2, 6.927 parts sociales de catégorie 3, 6.927 parts sociales de catégorie 4 et 6.927 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP III Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711;

A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société Third Cinven Fund US (No 2) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), ne détient plus que 10.253 parts sociales de catégorie 1, 10.253 parts sociales de catégorie 2, 10.253 parts sociales de catégorie 3, 10.253 parts sociales de catégorie 4 et 10.253 parts sociales de catégorie 5 de la Société.

24. La société Third Cinven Fund US (No 3) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 1.000 parts sociales de catégorie 1, 1.000 parts sociales de catégorie 2, 1.000 parts sociales de catégorie 3, 1.000 parts sociales de catégorie 4 et 1.000 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP II Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017;

25. La société Third Cinven Fund US (No 3) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 3.883 parts sociales de catégorie 1, 3.883 parts sociales de catégorie 2, 3.883 parts sociales de catégorie 3, 3.883 parts sociales de catégorie 4 et 3.882 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP III Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711;

A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société Third Cinven Fund US (No 3) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), ne détient plus que 5.750 parts sociales de catégorie 1, 5.750 parts sociales de catégorie 2, 5.750 parts sociales de catégorie 3, 5.750 parts sociales de catégorie 4 et 5.751 parts sociales de catégorie 5 de la Société.

26. La société Third Cinven Fund US (No 4) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 1.190 parts sociales de catégorie 1, 1.190 parts sociales de catégorie 2, 1.190 parts sociales de catégorie 3, 1.190 parts sociales de catégorie 4 et 1.190 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP II Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017;

27. La société Third Cinven Fund US (No 4) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 4.624 parts sociales de catégorie 1, 4.624 parts sociales de catégorie 2, 4.624 parts sociales de catégorie 3, 4.624 parts sociales de catégorie 4 et 4.624 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP III Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711;

A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société Third Cinven Fund US (No 4) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), ne détient plus que 6.845 parts sociales de catégorie 1, 6.845 parts sociales de catégorie 2, 6.845 parts sociales de catégorie 3, 6.845 parts sociales de catégorie 4 et 6.845 parts sociales de catégorie 5 de la Société.

28. La société Third Cinven Fund US (No 5) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 1.202 parts sociales de catégorie 1, 1.202 parts sociales de catégorie 2, 1.202 parts sociales de catégorie 3, 1.202 parts sociales de catégorie 4 et 1.202 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP II Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue

Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017;

29. La société Third Cinven Fund US (No 5) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 4.671 parts sociales de catégorie 1, 4.671 parts sociales de catégorie 2, 4.671 parts sociales de catégorie 3, 4.671 parts sociales de catégorie 4 et 4.671 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP III Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711;

A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société Third Cinven Fund US (No 5) Limited Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), ne détient plus que 6.914 parts sociales de catégorie 1, 6.914 parts sociales de catégorie 2, 6.914 parts sociales de catégorie 3, 6.914 parts sociales de catégorie 4 et 6.914 parts sociales de catégorie 5 de la Société.

30. La société Third Cinven Fund Co-Investment Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 129 parts sociales de catégorie 1, 129 parts sociales de catégorie 2, 129 parts sociales de catégorie 3, 129 parts sociales de catégorie 4 et 129 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP II Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017;

31. La société Third Cinven Fund Co-Investment Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat de cession conclu en date du 12 mars 2008, 500 parts sociales de catégorie 1, 500 parts sociales de catégorie 2, 500 parts sociales de catégorie 3, 500 parts sociales de catégorie 4 et 500 parts sociales de catégorie 5 de la Société, à la société CEP III Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711;

Suite aux cessions décrites ci-dessus, la société Third Cinven Fund Co-Investment Partnership, dont le siège social est situé au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG (Royaume-Uni), ne détient plus que 741 parts sociales de catégorie 1, 6.914 parts sociales de catégorie 2, 741 parts sociales de catégorie 3, 741 parts sociales de catégorie 4 et 741 parts sociales de catégorie 5 de la Société.

32. A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société CEP II Participations SICAR, S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017, détient 19.191 parts sociales de catégorie 1, 19.191 parts sociales de catégorie 2, 19.191 parts sociales de catégorie 3, 19.191 parts sociales de catégorie 4 et 19.194 parts sociales de catégorie 5 de la Société.

33. A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société CEP III Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711, détient 74.543 parts sociales de catégorie 1, 74.543 parts sociales de catégorie 2, 74.543 parts sociales de catégorie 3, 74.543 parts sociales de catégorie 4 et 74.541 parts sociales de catégorie 5 de la Société.

34. A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société ALTICE SIX S.A., société anonyme dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711, détient 60.179 parts sociales de catégorie 1, 60.179 parts sociales de catégorie 2, 60.179 parts sociales de catégorie 3, 60.179 parts sociales de catégorie 4 et 60.175 parts sociales de catégorie 5 de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2009053849/280/300.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2008, réf. LSO-CW07103. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

### **Braci Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 85.100.

*Décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 19 mars 2009*

La cooptation de M. Xavier SOULARD, administrateur de sociétés, né à Châteauroux (France), le 14 août 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été ratifiée et il a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Luxembourg, le 27 avril 2009.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour BRACI HOLDING S.A.  
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009054080/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08191. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**STW Immo, Société Anonyme.**

Siège social: L-9530 Wiltz, 24, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 131.172.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires et du conseil d'administration tenus au siège de la société en date du 16 avril 2009*

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme "STW IMMO":

- La démission de Madame Céline Fabienne A CROMPVOETS, administrateur de sociétés, née à Liège (B), le 21 mars 1985, demeurant à B-4877 Olne, Faweux de sa fonction d'administrateur unique.

- La nomination un nouvel administrateur unique en la personne de Madame Catherine DE MATHIEU, née à Jupille-sur-Meuse, le 30 septembre 1958, employée, demeurant à B-4020 Liège, 23, rue des Canonniers avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature ou sa co-signature obligatoire, jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice de l'an 2014.

- La prolongation du commissaire aux comptes Madame Michèle HOUYOUX, administrateur de société, née à Waha (Belgique), le 24 juillet 1939, demeurant à L-9530 Wiltz, 24, Grand-rue, jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice de l'an 2014

Wiltz, le 20 avril 2009.

Pour extrait conforme  
Anja HOLTZ  
Notaire

Référence de publication: 2009053171/2724/25.

Enregistré à Diekirch, le 21 avril 2009, réf. DSO-DD00167. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090060842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2009.

---

**NGI, Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 64.060.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre adressée au conseil d'administration de la Société en date du 30 mars 2009 que Monsieur Benoît Chapellier a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société avec effet immédiat.

Il résulte d'une réunion du conseil d'administration de la Société tenue en date du 30 mars 2009 que:

- Monsieur Frédéric Gardeur, né le 11 juillet 1972 à Messancy, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, a été coopté administrateur de la Société en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

L'Assemblée Générale des Actionnaires, lors de sa prochaine réunion qui se tiendra en 2009, devra procéder à son élection définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2009.

*Pour la Société*

*Signatures*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009053181/795/23.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07216. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090061399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2009.

---

**Primus Mark S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 103.354.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009054165/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07486. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Immobilière Marina S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 84.394.

Le Bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ

*Administrateur*

Référence de publication: 2009053897/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD07909. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Messer Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 51, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 81.804.

La Société, soumise au droit luxembourgeois, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 avril 2001, publié au Mémorial C, numéro 1027 du 17 novembre 2001. Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, prénommé, en date du 6 février 2002, publié au Mémorial C, numéro 821 du 30 mai 2002.

Les comptes de la société pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Par ailleurs et conformément aux articles 9 et 75 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et à l'article 82 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés,

- les coordonnées requises des gérants et commissaire(s) en fonction,
- la proposition d'affectation du résultat par le conseil de gérance, et
- l'emploi et la répartition des bénéfices nets conformément aux décisions de l'assemblée générale annuelle de la Société

ne résultent pas des comptes susmentionnés et ont donc été déposés auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2009.

Alex SCHMITT

Administrateur

Référence de publication: 2009054344/24.

(090062621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**AIRTECH EUROPE, société anonyme.**

Siège social: L-4562 Differdange, Zone Industrielle Haneboesch.

R.C.S. Luxembourg B 36.184.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24/04/2009.

Pour AIRTECH EUROPE S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009053869/565/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08836. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**RP Global Finance, Société Anonyme de Titrisation.**

**Capital social: EUR 62.000,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 144.585.

In the year two thousand and nine, the twenty-third day of April.

Before us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of RP Global Finance, a Luxembourg public company limited by shares (société anonyme), with registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 144.585 (the Company). The Company was incorporated on January 20, 2009 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of March 4, 2009, number 468. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended pursuant to a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, of February 26, 2009, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of April 16, 2009, number 468 pursuant to which the Company was converted into a Luxembourg public company limited by shares submitted to the Luxembourg securitisation law dated March 22, 2004 in addition to the provisions the the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (société anonyme de titrisation).

There appeared:

HNW Investment Services Ltd, a duly incorporated and existing company under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Bison Court, Road Town, Tortola, British Virgin Islands VG 1110 registered with the Companies Registry of the British Virgin Islands under number 371764, (the Shareholder),

hereby represented by Sophie Arvieux, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

- I. That the Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.
- II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:
  1. Waiver of the convening notice;
  2. Conversion of the fifty thousand (50,000) existing shares into fifty thousand (50,000) class 1 shares with par value of one Euro (EUR 1.-);
  3. Creation of a new class A of shares;

4. Subsequent full restatement of the Articles in order to reflect the conversion of the existing shares into class 1 shares and the creation of a new class A of shares, adopted under items 2 and 3;

5. Increase of the share capital of the Company by an amount of twelve thousand Euro (EUR 12,000.-) so as to bring the share capital of the Company from its current amount of fifty thousand Euro (EUR 50,000.-) up to an amount of sixty-two thousand Euro (EUR 62,000.-) by way of the creation and issuance of twelve thousand (12,000) new class A shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each which will be exclusively allocated and linked to Compartment A created pursuant to the resolutions of the board of directors of the Company dated March 25, 2009;

6. Renunciation by HNW Investment Services Ltd of its pre-emption rights granted to the shareholders under the provision of article 32-3 of the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended, subscription to and payment of the share capital increase specified in item 5. above;

7. Subsequent amendment to Article 5.1. in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 5;

8. Amendment of the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company and any employee of ATC Management (Luxembourg) SARL to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued class A shares in the share capital of the Company;

9. Miscellaneous.

III. That the Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Shareholder represented considering itself as duly convened and informed of the agenda of the meeting.

*Second resolution*

The Shareholder resolves to convert the fifty thousand (50,000) existing shares into fifty thousand class 1 shares (the Class 1 Shares) with par value of one Euro (EUR 1.-).

*Third resolution*

The Shareholder resolves to create a new class A of shares (the Class A Shares) in the share capital of the Company with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

*Fourth resolution*

In order to reflect the resolutions taken above, the Shareholder resolves to amend and completely restate the Company's Articles which shall henceforth read as follows:

**I. Form - Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Form - Name.** The name of the company is RP Global Finance (the Company). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (the Company Law) and the law of 22 March 2004 on securitisation (the Securitisation Law), as well as by these articles of association (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of directors (the Board) The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object.**

3.1. The Company may enter into any type of securitisation transactions within the meaning of the Securitisation Law and, in particular, it may acquire and assume, directly or indirectly or through another entity, risks relating to any kind of loans, claims, receivables and/or other goods or assets (including securities and financial instruments of any kind), and/or risks relating to liabilities or commitments of third parties or which are inherent to all or part of the activities undertaken by third parties (the Underlying Assets) and to directly or indirectly invest in, acquire, hold and dispose of the Underlying Assets within the limits of the Securitisation Law.

3.2. The Company may issue shares, notes, bonds, debentures and any kind of equity or debt securities whose value or yield depend on the risks relating to the Underlying Assets. The Company may borrow in any form within the limits of the Securitisation Law.

3.3. The Company may give guarantees and grant pledges, mortgages or any other types of security interests over all or some of its assets within the limits of the Securitisation Law.

3.4. The Company may freely dispose of, and assign its assets on such terms as determined by the board of directors or the sole director, as the case may be.

3.5. The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

3.6. The Company may carry out any commercial or financial transactions which relate directly or indirectly to the foregoing objects.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the shareholders or the sole shareholder of the Company adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

4.3 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's share capital is set at fifty thousand Euros (EUR 50,000.-) represented by fifty thousand (50,000) class 1 shares in registered form with a par value of one Euro (EUR 1.-), subscribed and fully paid-up (the Class 1 Shares). The holder of Class 1 Shares is hereinafter individually referred to as a Class 1 Shareholder.

5.2. Any share premium paid in respect of the shares of any given class shall be allocated to a specific corresponding share premium reserve account (respectively the Class 1 Share Premium Reserve Account and the Class A Share Premium Reserve Account). The Class A Share Premium Reserve Account relates exclusively to Compartment A.

5.3. The Class 1 Share Premium Reserve Account and the Class A Share Premium Reserve Account may be incorporated into the share capital of the Company, against the issuance of Class 1 Shares or Class A Shares, respectively, subject to the Articles and any agreements entered into among the shareholders and between the shareholders and the Company (as such agreements may be amended, restated or supplemented from time to time).

5.4. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders or the sole shareholder of the Company adopted in the manner required for amendments of the Articles. Shares issued by the Company may be expressed as being exclusively related to one or more specific Compartments of the Company.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.2. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Company Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.3. The shares issued may be expressed as being exclusively related to one or more specific Compartments of the Company. All shares which have been allocated to one or more specific Compartments of the Company are redeemable shares. The redemption of the shares of a given Compartment can only be made by using sums available for distribution in accordance with the Company Law (distributable funds including the share premium account) and which are the proceeds of the partial or total disposal and/or other income of the relevant Compartment. The shares that have been redeemed shall be immediately suspended and as such bear no voting rights, and shall have no rights to receive any dividends or liquidation proceeds. The shareholders agree that the redemption of the shares of a given Compartment made in accordance with the provisions hereof respects their right to equal treatment by the Company.

6.4. The redemption price of the shares of a given Compartment (the Redemption Price) is calculated by the board of directors or by such person appointed by the board of directors on the basis of the net asset value of the corresponding Compartment. The Redemption Price may be paid either in form of a cash distribution or of a distribution in kind or one part in cash and one part in kind.

6.5. The net asset value of the shares of a given Compartment shall be expressed as a per share figure and shall be determined in respect of any valuation day by dividing the net assets of this Compartment, being the fair market value of the underlying assets of this Compartment less the liabilities attached to the Compartment at close of business on that day, by the number of shares of a given Compartment then issued at such close of business. The fair market value of the underlying assets of the Compartment may be further defined on such other basis as the board of directors determines to be fair and reasonable. In the absence of any bad faith, gross negligence or overt error, any decision taken by the board

of directors with respect to the calculation of the Redemption Price shall be conclusive and binding on the Company and on its present, past and future shareholders.

6.6 Shares shall be transferred by a written declaration of transfer registered in the shareholders' register of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

6.7 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence, subject to article 7.

6.8 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is recognized per share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.9. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

#### **Art. 7. Compartments.**

7.1. The board of directors may create one or more compartments within the Company (the Compartment or the Compartments). Each Compartment shall, unless otherwise provided for in the resolution of the board of directors creating such Compartment, correspond to a distinct part of the assets and liabilities of the Company. The resolution of the board of directors creating one or more Compartments, or amending the same, shall be binding as of the date of such resolutions against any third party.

7.2. As between shareholders and creditors, each Compartment of the Company shall be treated as a separate entity. Rights of shareholders and creditors of the Company that (i) have, when coming into existence, been designated as relating to a Compartment or (ii) have arisen in connection with the creation, the operation or the liquidation of a Compartment are, except if otherwise provided for in the resolution of the board of directors having created the relevant Compartment, strictly limited to the assets of that Compartment and the assets of that Compartment shall be exclusively available to satisfy such shareholders and creditors. Creditors and shareholders of the Company whose rights are not related to a specific Compartment shall have no rights to the assets of any Compartment.

7.3. Unless otherwise provided for in the resolution of the board of directors having created a specific Compartment, no resolutions of the board of directors may be taken to amend the resolution having created such Compartment or to take any other decision directly affecting the rights of the shareholders or creditors whose rights relate to such Compartment, including any decision to liquidate the shares related to such Compartment, without the prior approval of the shareholders or creditors whose rights relate to the relevant Compartment. Any decisions of the board of directors taken in breach of this article shall be void. By derogation, the redemption of shares in accordance with article 6.3 can be decided by a decision of the sole board of directors.

7.4. Each Compartment of the Company may be separately liquidated without such liquidation resulting in the liquidation of another Compartment or of the Company itself.

7.5. Where pursuant to article 7.3. above, the prior approval of the shareholders of a specific compartment is required, the majority requirements set forth in article 14 below apply. Where the prior approval of the creditors of a specific Compartment is required, the majority requirements set forth in either the board resolution creating such Compartment or the issuing documents relating to the securities of such Compartment apply.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 8. Board of directors.**

8.1 The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three members who need not be shareholders of the Company. They shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible. However, to the extent the Company has only one shareholder, the sole shareholder, after having acknowledged in a general meeting that the Company has a single shareholder, may decide that the Company shall be managed by a single director, until the first general meeting following the introduction of at least one more shareholder.

8.2. The directors shall be elected by the sole shareholder or the shareholders of the Company at the general meeting. The shareholders or the sole shareholder of the Company shall also determine the number of directors (subject to article 8.1 above), their remuneration and the term of their office. In the event a director is elected without any indication on the terms of his mandate, he shall be deemed to be elected for six years from the date of his election. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the sole shareholder or the general meeting of shareholders of the Company.

8.3 If a legal entity is appointed as director of the Company, this entity must designate a permanent representative who shall represent such legal entity in its duties as a director of the Company. Should the permanent representative be unable to perform his duties for whatever reason (including without limitation, removal, resignation, dismissal, death), the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

8.4. In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of the shareholders of the Company which shall proceed to the definitive appointment.

#### **Art. 9. Powers of the single director or the board of directors.**

9.1. All powers not expressly reserved by the Company Law or the present Articles to the shareholders fall within the competence of the single director or, as the case may be, the board of directors, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and the Securitisation Law.

9.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, whether shareholders or not, by the single director or, as the case may be, by the board of directors, or in accordance with article 11.1 of the Articles.

9.3. The single director or, as the case may be, the board of directors of the Company is authorised to delegate the day-to-day management of the Company and the power to represent the Company in respect thereto to one or more directors, officers, or other agents who may but are not required to be shareholders, acting individually or jointly. If one or several directors of the Company has/have been empowered to represent the Company with respect to the day-to-day management of the Company, the board of directors must report to the annual general meeting any salary, remuneration and/or other advantages granted to such director(s) during the relevant financial year.

#### **Art. 10. Procedure.**

10.1. The board of directors of the Company must appoint a chairman among its members and it may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors of the Company and the minutes of the general meetings of the shareholders of the Company.

10.2. The board of directors of the Company shall meet upon call by the chairman or any two directors, at the place indicated in the notice of meeting which shall, in principle, be in Luxembourg.

10.3. Written notice of any meeting of the board of directors of the Company shall be given to all directors at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of directors of the Company.

10.4. No such written notice is required if all members of the board of directors of the Company are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, of each member of the board of directors of the Company. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors of the Company.

10.5. Any director may act at any meeting of the board of directors of the Company by appointing, in writing whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, another director as his proxy. A director may also appoint another director as his proxy by phone, such appointment to be confirmed in writing subsequently.

10.6 The board of directors can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of directors are validly taken by a majority of the votes cast. In the event that at any meeting the number of votes for and against a resolution is equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote. The resolutions of the board of directors will be recorded in minutes signed by all the directors present or represented at the meeting or by the secretary (if any).

10.7. Any director may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, and hear and speak to, each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting and a meeting held by way of such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company.

10.8. Circular resolutions signed by all the directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

10.9 In the event that any director of the Company may have any conflicting interest in any decision to be made by the board of directors, such director shall make known to the board of directors of the Company such conflicting interest and cause a record of his statement to be mentioned in the minutes of the meeting. The relevant director shall not consider or vote upon any such matter, and such matter, and such director's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the shareholders of the Company. If the Company has only one shareholder, a statement of the conflicting interest must be recorded in minutes. In case the Company is managed by a single director, such director shall only mention his conflicting interest to the shareholder.

10.10 The provisions of article 10.9 of these Articles do not apply when the decisions of the single director or of the board of directors relate to the day-to-day operations of the Company and are at arm's length terms.

10.11 No contract or other transaction between the Company and any other company or person shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company have an interest in the transaction, or is a director, associate, officer or employee of such other company or person.

**Art. 11. Representation.**

11.1. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the single director, or, in case the Company is managed by a board of directors by the joint signatures of any two directors of the Company or by or the sole signature of the person to whom specific signatory power has been granted by the single director or the Board of Directors, but only within the limits of such power.

11.2. The Company shall furthermore be bound towards third parties by the joint or single signature of any person to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with articles 9.2 and 9.3. of these Articles and within the limits of such power.

**Art. 12. Liability of the directors.**

12.1. The directors assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Company Law.

12.2. To the extent permissible under Luxembourg law, the directors and other officers of the Company (including, for the avoidance of any doubt, the permanent representative of any legal entity appointed as director of the Company) as well as those persons to whom such signatory powers have been validly delegated in accordance with articles 9.2 and 9.3. of these Articles, shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been directors, officers or delegates of the Company, by reason of any transaction carried out by the Company, any contract entered into or any action performed, concurred in, or omitted, in connection with the execution of their duties save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or wilful default, in each case without prejudice to any other rights to which such persons may be entitled.

12.3. To the extent permissible under Luxembourg law and except as provided for in article 59 paragraph 2 of the Company Law, a director shall not be responsible for the acts, neglects or defaults of the other directors, or for any loss or damage caused by an error of judgment or oversight on their part, or for any other loss, damage or misfortune whatsoever which shall occur in the performance of their duties, except if the same results from or through his gross negligence or wilful default.

**IV. General meetings of shareholders****Art. 13. Powers and Voting rights.**

13.1. The general meeting of shareholders properly constituted represents the entire body of shareholders of the Company. It has the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company within the limits of the Company Law.

13.2 Without prejudice to article 13.4 of these Articles, resolutions of the shareholders shall be adopted at general meetings.

13.3 Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Each share is entitled to one vote.

13.4 The single shareholder assumes all powers conferred by the Company Law to the general meeting of shareholders. The decisions of the single shareholder are recorded in minutes.

13.5. The shareholders of any Compartment may hold, at any time, general meetings to decide on any matter which relate exclusively to such Compartment. The shareholders from other Compartments or the holders of shares, which are not allocated and linked to any Compartment will be allowed to attend the general meeting, with no voting right, only if their direct interests may be impacted by the decisions of the other Compartment general meeting.

**Art. 14. Notices, Quorum, Majority and Voting proceedings.**

14.1 The notice periods and proceedings as well as the discussion proceedings provided by law shall govern the notice for, and conduct of, the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

14.2 The board of directors or the statutory auditor(s) may convene a general meeting. They shall be obliged to convene it so that it is held within a period of one month, if shareholders representing one-tenth of the capital require it in writing, with an indication of the agenda. One or more shareholders representing at least one tenth of the subscribed capital may require the entry of one or more items on the agenda of any general meeting. This request must be addressed to the Company at least 5 (five) days before the relevant general meeting.

14.3 Meetings of the shareholders of the Company shall be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meetings.

14.4 If all the shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

14.5 A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person (who need not be a shareholder) as his proxy in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

14.6 Each shareholder may also participate in any meeting of the shareholders of the Company by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to

identify, hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

14.7 Each shareholder may also vote by way of voting forms provided by the Company. These voting forms contain the date and place of the meeting, the agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each proposed resolution, three boxes allowing the shareholders to vote in favour, against or abstain from voting on the proposed resolution. The voting forms must be sent by the shareholders by mail, telegram, telex, facsimile or e-mail to the registered office of the Company. The Company will only accept the voting forms which are received prior to the time of the meeting specified in the convening notice. Voting forms which show neither a vote (in favour or against the proposed resolutions) nor an abstention shall be void.

14.8 Except as otherwise required by the Company Law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be adopted by a simple majority of those present or represented and voting, regardless of the proportion of the share capital represented at such meeting.

14.9 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one-half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If this quorum is not reached, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Luxembourg official gazette, the Memorial, and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes cast.

14.10 The nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the shareholders and bondholders.

## **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

### **Art. 15. Accounting year and Annual general meeting.**

15.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of the same year.

15.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single director or, as the case may be, the board of directors must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, directors, and auditor(s) of the Company.

15.3. On separate accounts, (in addition to the accounts held by the Company in accordance with the Company Law and normal accounting practice), the board of directors shall determine at the end of each financial year, a result of each Compartment to be determined as follows:

The result of each Compartment will consist in the balance of all income, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the relevant Compartment (including capital gains, liquidation surplus, dividend distribution) and the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company during its exercise and which can regularly and reasonably be attributed to the management and operation of such Compartments (including fees, costs, corporate income tax on capital gain, expenses relating to dividend distribution).

The shareholders will approve such separate accounts simultaneously with the accounts held by the Company in accordance with the Company Law and normal practice.

15.4. All income and expenses not attributed to any specific Compartment shall be allocated to all the Compartments of the Company on a pro rata basis or other reasonable manner determined by the board of directors.

15.5. The single director or, as the case may be, the board of directors of the Company shall, one month before the annual general meeting of shareholders, deliver documentary evidence and a report on the operations of the Company to the statutory auditor(s) or the external auditor (as the case may be) of the Company who must prepare a report setting forth his/their proposals.

15.6. The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of meeting, on the third Friday of March of each year at 10.00 a.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

15.7. The annual general meeting of the shareholders of the Company may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the single director or the board of directors of the Company, exceptional circumstances so require.

### **Art. 16. External auditor (réviseur d'entreprises).**

16.1 The accounts of Company shall be audited by an external auditor (réviseur d'entreprises) to be appointed by the board of directors or the sole director in accordance with article 48 of the Securitisation Law.

**Art. 17. Allocation of profits.**

17.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 of these Articles.

17.2. Without prejudice to the first paragraph of the present article, all net profits of the Company shall be distributed to the shareholders, at the latest upon the liquidation of the Company. The general meeting of shareholders decides upon the timing of the distribution of the net profits.

17.3. Dividends, when payable, will be distributed at the time and place fixed by the single director, or as the case may be, the board of directors, in accordance with the decision of the general meeting of shareholders. The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the single director or the board of directors of the Company.

17.4 The single director, or as the case may be, the board of directors of the Company may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Company Law.

**VI. Dissolution - Liquidation****Art. 18. Dissolution - Liquidation.**

18.1. In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholders or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company. Any liquidation of the Company must be conducted in accordance with article 7 on a Compartment by Compartment basis.

18.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company on a Compartment by Compartment basis shall be paid to the shareholders in proportion to the shares of each Compartment held by them.

**VII. General provision****Art. 19. Prohibition to petition for bankruptcy of the Company.**

19.1. In accordance with article 64 of the Securitisation Law, any investor (the Investor) in, and any creditor (the Creditor) of, the Company and any person which has entered into a contractual relationship with the Company (the Contracting Party) agrees not to petition for bankruptcy of the Company or request the opening of any other collective or reorganisation proceedings against the Company.

**Art. 20. Reference.**

20.1 Reference is made to the provisions of the applicable Company Law and the Securitisation Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

*Fifth resolution*

The Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of twelve thousand Euro (EUR 12,000.-) so as to bring the share capital of the Company from its current amount of fifty thousand Euro (EUR 50,000.-) up to an amount of sixty-two thousand Euro (EUR 62,000.-) by way of the creation and issuance of twelve thousand (12,000) new Class A Shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each which will be exclusively allocated and linked to Compartment A of the Company created pursuant to the resolutions of the board of directors of the Company dated March 25, 2009.

*Sixth resolution*

The Shareholder resolves to waive its pre-emption rights granted to the shareholders under the provisions of article 32-3 of the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended and to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

*Subscription - Payment*

1. Bank Sarasin & Cie AG declares to subscribe to eight hundred (800) new Class A Shares and to have them fully paid up by way of a contribution of cash in the amount of eight hundred thousand Euro (EUR 800,000.-) pursuant to a subscription form which shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The contribution of cash in an aggregate amount of eight hundred thousand Euro (EUR 800,000.-) is to be allocated as follows:

- EUR 800.- to be allocated to the share capital account of the Company; and
- EUR 799,200.- to be allocated to the Class A Share Premium Reserve Account.

2. Credit Suisse declares to subscribe to one thousand eight hundred (1,800) new Class A Shares and to have them fully paid up by way of a contribution of cash in the amount of one million eight hundred thousand Euro (EUR 1,800,000.-)

pursuant to a subscription form which shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The contribution of cash in an aggregate amount of one million eight hundred thousand Euro (EUR 1,800,000.-) is to be allocated as follows:

- EUR 1,800.- to be allocated to the share capital account of the Company; and
- EUR 1,798,200.- to be allocated to the Class A Share Premium Reserve Account.

3. Erste Group Bank AG declares to subscribe to three thousand two hundred (3,200) new Class A Shares and to have them fully paid up by way of a contribution of cash in the amount of three million two hundred thousand Euro (EUR 3,200,000.-) pursuant to a subscription form which shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The contribution of cash in an aggregate amount of three million two hundred thousand Euro (EUR 3,200,000.-) is to be allocated as follows:

- EUR 3,200.- to be allocated to the share capital account of the Company; and
- EUR 3,196,800.- to be allocated to the Class A Share Premium Reserve Account.

4. Gesico International S.A. declares to subscribe to three thousand (3,000) new Class A Shares and to have them fully paid up by way of a contribution of cash in the amount of three million Euro (EUR 3,000,000.-) pursuant to a subscription form which shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The contribution of cash in an aggregate amount of three million Euro (EUR 3,000,000.-) is to be allocated as follows:

- EUR 3,000.- to be allocated to the share capital account of the Company; and
- EUR 2,997,000.- to be allocated to the Class A Share Premium Reserve Account.

5. LGT Bank in Liechtenstein Ltd declares to subscribe to one thousand five hundred (1,500) new Class A Shares and to have them fully paid up by way of a contribution of cash in the amount of one million five hundred thousand Euro (EUR 1,500,000.-) pursuant to a subscription form which shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The contribution of cash in an aggregate amount of one million five hundred thousand Euro (EUR 1,500,000.-) is to be allocated as follows:

- EUR 1,500.- to be allocated to the share capital account of the Company; and
- EUR 1,498,500.- to be allocated to the Class A Share Premium Reserve Account.

6. Raiffeisen-Landesbank Tirol AG declares to subscribe to one thousand seven hundred (1,700) new Class A Shares and to have them fully paid up by way of a contribution of cash in the amount of one million seven hundred thousand Euro (EUR 1,700,000.-) pursuant to a subscription form which shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The contribution of cash in an aggregate amount of one million seven hundred thousand Euro (EUR 1,700,000.-) is to be allocated as follows:

- EUR 1,700.- to be allocated to the share capital account of the Company; and
- EUR 1,698,300.- to be allocated to the Class A Share Premium Reserve Account.

The total amount of twelve million euro (EUR 12,000,000.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

The Shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is, further the share capital increase, as follows:

- HNW Investment Services Ltd .....	50,000 Class 1 Shares
- Bank Sarasin & Cie AG .....	800 Class A Shares
- Credit Suisse .....	1,800 Class A Shares
- Erste Group Bank AG .....	3,200 Class A Shares
- Gesico International S.A. ....	3,000 Class A Shares
- LGT Bank in Liechtenstein Ltd .....	1,500 Class A Shares
- Raiffeisen-Landesbank Tirol AG .....	1,700 Class A Shares
Total: .....	50,000 Class 1 Shares and 12,000 Class A Shares

#### *Seventh resolution*

In order to reflect the resolutions taken above, the Shareholder and the Class A Shareholders resolve to amend Article 5.1. of the Company's Articles which shall henceforth read as follows:

**" Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's share capital is set at sixty-two thousand Euros (EUR 62,000.-) and it is divided as follows:

- fifty thousand (50,000) class 1 shares in registered form with a par value of one Euro (EUR 1.-), subscribed and fully paid-up (the Class 1 Shares). The holder of Class 1 Shares is hereinafter individually referred to as a Class 1 Shareholder.

- twelve thousand (12,000) class A shares in registered form with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up (the Class A Shares). The Class A Shares are exclusively allocated and linked to Compartment A of the Company created pursuant to the resolutions of the board of directors of the Company dated March 25, 2009 (the Compartment A). The holder(s) of Class A Shares are hereinafter referred to as a Class A Shareholder(s)."

#### *Eighth resolution*

The Class 1 Shareholder and the Class A Shareholders resolve to amend the shareholder' register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company and any employee of ATC Management (Luxembourg) SARL to proceed on behalf of the Company the registration of the newly issued Class A Shares in the share capital of the Company.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately four thousand eight hundred euros (EUR 4,800.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-troisième jour d'avril.

Par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'actionnaire unique de RP Global Finance, une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 144.585 (la Société). La Société a été constituée le 20 janvier 2009 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 4 mars 2009, numéro 468. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés suivant un acte de Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, du 26 février 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en vertu duquel la Société a été convertie en une société anonyme soumise à la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation en plus des dispositions de la loi du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (société anonyme de titrisation).

A comparu:

HNW Investment Services Ltd, une société dûment constituée et existant selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Bison Court, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques VG 1110, immatriculée au Registre des Sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 371764 (l'Actionnaire),

ici représenté par Sophie Arvieux, avocate, de résidence à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec ce dernier aux formalités de l'enregistrement.

L'Actionnaire a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'Actionnaire détient toutes les actions dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Conversion des cinquante mille (50.000) actions existantes en cinquante mille (50.000) actions de classe 1 d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-);
3. Création d'une nouvelle classe A d'actions;
4. Refonte intégrale des Statuts afin de refléter la conversion des actions existantes en actions de classe 1 et la création d'une nouvelle classe A d'actions, adoptées aux points 2 et 3;
5. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de douze mille euros (EUR 12.000,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) à un montant de soixante-deux mille euros (EUR 62.000,-) par la création et l'émission de douze mille (12.000) nouvelles actions de classe A ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, qui seront exclusivement affectées et liées au Compartiment A créé en vertu des résolutions du conseil d'administration de la Société datées du 25 mars 2009;

6. Renonciation par HNW Investment Services Ltd à son droit de préemption accordé aux actionnaires en vertu de l'article 32-3 de la loi en date du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, souscription et libération de l'augmentation de capital social mentionnée au point 5. ci-dessus;

7. Modification de l'Article 5.1. afin de refléter l'augmentation de capital décidée au point 5;

8. Modification du registre des actionnaires de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff et à tout employé d'ATC Management (Luxembourg) SARL pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions de classe A nouvellement émises dans le capital social de la Société;

9. Divers.

III. Que l'Actionnaire a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'intégralité du capital social étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Actionnaire représenté se considérant lui-même comme dûment convoqué et informé de l'ordre du jour de l'assemblée.

*Deuxième résolution*

L'Actionnaire décide de convertir les cinquante mille (50.000) actions existantes en les cinquante mille (50.000) actions de classe 1 (les Actions de Classe 1) d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-).

*Troisième résolution*

L'Actionnaire décide de créer une nouvelle classe A d'actions (les Actions de Classe A) dans le capital social de la Société d'une valeur d'un euro (EUR 1,-) chacune.

*Quatrième résolution*

Afin de refléter les résolutions adoptées ci-dessus, l'Actionnaire décide de modifier et de reformuler intégralement les Statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

**I. Forme - Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme - Dénomination.** La dénomination de la société est RP Global Finance (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi sur les Sociétés) et par la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation (la Loi sur la Titrisation), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

**Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par une résolution du conseil d'administration (le Conseil). Le siège social peut également être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale) agissant selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par une décision du Conseil. Lorsque Le Conseil estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents et que ces événements peuvent compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures provisoires n'ont toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Objet.**

3.1. La Société peut conclure tout type de transactions de titrisation conformément à la Loi sur la Titrisation et en particulier, peut acquérir ou assumer, directement ou indirectement ou par l'intermédiaire d'une autre entité, des risques relatifs à tout type de prêts, créances et/ou autres biens ou actifs (en ce compris des titres ou instruments financiers de tout type), et/ou les risques relatifs à des dettes ou engagements de tiers ou qui sont inhérents à l'ensemble ou à une partie des activités entreprises par les tiers (les Actifs Sous-Jacents), et investir, acquérir, détenir et disposer, directement ou indirectement, des Actifs Sous-Jacents dans les limites fixées par la Loi sur la Titrisation.

3.2. La Société peut émettre des actions, obligations, billets à ordre et toute sorte de titres représentatifs d'emprunts et/ou de capital dont la valeur ou le rendement dépendent des risques relatifs aux Actifs Sous-Jacents. La Société peut emprunter sous toute forme quelle qu'elle soit dans les limites de la Loi sur la Titrisation.

3.3. La Société peut octroyer des garanties et accorder des nantissements, hypothèques ou toute autre type de sûretés sur tous ou une partie de ses actifs dans les limites de la Loi sur la Titrisation.

3.4. La Société peut librement disposer de, et céder, ses actifs aux conditions établies par le conseil d'administration ou l'administrateur unique le cas échéant.

3.5. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et utiliser tous instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre le risque de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.6. La Société peut accomplir toutes transactions commerciales ou financières qui directement ou indirectement se rapportent aux objets ci-dessus.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution des actionnaires ou de l'actionnaire unique de la Société adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

4.3. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

## **II. Capital - Actions**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-) représenté par cinquante mille (50.000) actions de classe 1 sous forme nominative d'une valeur de un euro (EUR 1,-), souscrites et entièrement libérées (les Actions de Classe 1). Le détenteur des Actions de Classe 1 est ci-après individuellement désigné comme (Actionnaire de Classe 1).

5.2. Toute prime d'émission payée pour les actions d'une classe donnée sera affectée à un compte distinct de réserve de prime d'émission correspondant (respectivement le Compte de Réserve de Prime d'Emission de Classe 1 et le Compte de Réserve de Prime d'Emission de Classe A). Le Compte de Réserve de Prime d'Emission de Classe A se rapporte exclusivement au Compartiment A.

5.3. Le Compte de Réserve de Prime d'Emission de Classe 1 et le Compte de Réserve de Prime d'Emission de Classe A peuvent être intégrés dans le capital social de la Société contre l'émission d'Actions de Classe 1 ou d'Actions de Classe A, respectivement, sous réserve des Statuts et tous contrats conclus entre les actionnaires et entre les actionnaires et la Société (ces contrats peuvent être modifiés, reformulés ou complétés de temps à autre).

5.4. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires ou de l'actionnaire unique de la Société adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. Les actions émises par la Société peuvent être exprimées comme étant exclusivement rattachées à un ou plusieurs Compartiments spécifiques de la Société.

#### **Art. 6. Actions.**

6.1. Les actions sont et resteront nominatives.

6.2. Un registre des actionnaires sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi sur les Sociétés et il peut être consulté par chaque actionnaire qui le demande.

6.3. Les actions émises peuvent être exprimées comme étant exclusivement rattachées à un ou plusieurs Compartiments spécifiques de la Société. Toutes les actions affectées à un ou plusieurs Compartiments spécifiques sont des actions rachetables. Le rachat des actions d'un Compartiment donné ne pourra s'effectuer qu'en utilisant les sommes disponibles à la distribution conformément à la Loi sur les Sociétés (fonds distribuables comprenant le compte de prime d'émission) et qui sont le produit d'une cession partielle ou totale et/ou autre revenu du Compartiment en question. Les actions qui ont été rachetées seront immédiatement suspendues et en tant que telles n'auront pas de droits de vote et n'auront aucun droit à des dividendes ou produits de la liquidation. Les actionnaires acceptent que le rachat des actions d'un Compartiment donné effectué conformément aux présentes dispositions respecte leur droit à un traitement égal de la part de la Société.

6.4. Le prix de rachat des actions d'un Compartiment donné (le Prix de Rachat) est calculé par le conseil d'administration ou par la personne nommée par le conseil d'administration sur la base de la valeur de l'actif net du Compartiment correspondant. Le Prix de Rachat peut être payé soit sous la forme d'une distribution en numéraire ou en nature ou partiellement en numéraire et partiellement en nature.

6.5. La valeur de l'actif net par action d'un Compartiment donné sera exprimée comme un chiffre par action et sera déterminé pour un jour d'évaluation en divisant les actifs nets de ce Compartiment, c'est à dire la valeur marchande des actifs sous-jacents de ce Compartiment moins le passif de ce Compartiment à la fermeture des bureaux ce jour là, par le nombre d'actions d'un Compartiment donné alors émises à ladite fermeture des bureaux. La valeur marchande des actifs sous-jacents du Compartiment peut également être déterminée par une autre méthode que le conseil d'administration considère comme juste et raisonnable. En l'absence de mauvaise foi, faute lourde ou d'erreur manifeste, toute décision prise par le conseil d'administration quant au calcul du Prix de Rachat sera définitive et engagera la Société ainsi que ses actionnaires présents, anciens ou futurs.

6.6. Les actions seront cédées par une déclaration écrite de cession inscrite dans le registre des actionnaires de la Société, qui sera signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes mandatées à cet effet. La Société peut aussi accepter d'autres instruments de cession qu'elle jugera satisfaisants comme preuve de cession.

6.7. Chaque action donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre d'actions existantes, sous réserve de l'article 7.

6.8. Envers la Société, les actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par action est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.9. La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

#### **Art. 7. Compartiments.**

7.1. Le conseil d'administration peut créer un ou plusieurs compartiments au sein de la Société (le Compartiment ou les Compartiments). Sauf disposition contraire prévue par les résolutions du conseil d'administration créant ce Compartiment, chaque Compartiment correspondra à une partie distincte de l'actif et du passif de la Société. La résolution du conseil d'administration créant un ou plusieurs Compartiments, ou les modifiant, auront force exécutoire vis-à-vis des tiers, à compter de la date de ces résolutions.

7.2. Entre les actionnaires et les créanciers, chaque Compartiment de la Société sera traité comme une entité séparée. Les droits des actionnaires et créanciers de la Société qui (i) lorsqu'ils sont entrés en existence, ont été désignés comme rattachés à un Compartiment ou qui (ii) sont nés de la création, du fonctionnement ou de la mise en liquidation d'un Compartiment sont, sauf disposition contraire prévue par la résolution du conseil d'administration créant ce Compartiment, strictement limités aux actifs de ce Compartiment et les actifs de ce Compartiment seront exclusivement disponibles pour satisfaire ces actionnaires et créanciers. Les créanciers et actionnaires de la Société dont les droits ne sont pas spécifiquement rattachés à un Compartiment déterminé de la Société n'auront aucun droit aux actifs d'un quelconque Compartiment.

7.3. Sauf disposition contraire prévue par la résolution du conseil d'administration ayant créé un Compartiment spécifique, aucune résolution du conseil d'administration ne pourra être prise pour modifier la résolution ayant créé ce Compartiment ou pour prendre toute autre décision affectant directement les droits des actionnaires ou créanciers dont les droits sont rattachés à un tel Compartiment en ce compris une décision de liquider les actions du Compartiment concerné sans le consentement préalable des actionnaires ou créanciers dont les droits sont rattachés à ce Compartiment. Toute décision prise par le conseil d'administration en violation de cette disposition sera nulle. Par dérogation, le conseil d'administration est le seul à pouvoir décider du rachat des actions conformément à l'article 6.3.

7.4. Chaque Compartiment de la Société peut être liquidé séparément sans que cette liquidation n'entraîne la liquidation d'un autre Compartiment ou de la Société elle-même.

7.5. Lorsqu'en vertu de l'article 7.3. ci-dessus, le consentement préalable des actionnaires d'un Compartiment spécifique est exigé, les conditions de majorité définies à l'article 14 ci-dessous s'appliquent. Lorsque le consentement préalable des créanciers d'un Compartiment spécifique est exigé, les conditions de majorité définies soit par la résolution du conseil créant ce Compartiment ou par les documents d'émission afférents aux titres de ce Compartiment s'appliquent.

### **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 8. Conseil d'administration.**

8.1. La Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, actionnaires de la Société ou non. Ils seront élus pour une durée ne dépassant pas six ans et seront rééligibles. Toutefois, dans la mesure où la Société n'a qu'un seul actionnaire, l'actionnaire unique, après avoir pris acte lors d'une assemblée générale que la Société a un actionnaire unique, peut décider que la Société soit administrée par un administrateur unique, jusqu'à la première assemblée générale suivant l'admission d'au moins un actionnaire supplémentaire.

8.2. Les administrateurs seront élus par l'actionnaire unique ou par les actionnaires en assemblée générale. Les actionnaires ou l'actionnaire unique de la Société détermineront également le nombre d'administrateurs (sous réserve de l'article 8.1 ci-dessus), leur rémunération et la durée de leur mandat. Au cas où un administrateur est nommé sans indication de la durée de son mandat, il sera considéré comme étant nommé pour une période de six ans à compter de la date de son élection. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'actionnaire unique ou de l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

8.3. Si une entité juridique est nommée administrateur de la Société, cette entité doit désigner un représentant permanent qui la représentera dans ses fonctions d'administrateur de la Société. Si le représentant permanent est incapable d'assumer ses fonctions quelle qu'en soit la raison (en ce compris, sans limitation, destitution, démission, révocation, décès), l'entité juridique doit immédiatement nommer un autre représentant permanent.

8.4. En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de retraite ou toute autre cause, les administrateurs restants peuvent élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au poste vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société qui procédera à la nomination définitive.

#### **Art. 9. Pouvoirs de l'administrateur unique ou du conseil d'administration.**

9.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi sur les Sociétés ou par les présents Statuts aux actionnaires sont de la compétence de l'administrateur unique ou, le cas échéant, du conseil d'administration de la Société qui aura tous pouvoirs pour accomplir et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société et à la Loi sur le Titrisation.

9.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, actionnaires ou non, par l'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration ou conformément à l'article 11.1 des Statuts.

9.3. L'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration de la Société peut déléguer la gestion journalière de la Société et le pouvoir de représenter la Société dans le cadre de cette gestion journalière à un ou plusieurs administrateurs, fondés de pouvoir ou autres agents, qui peuvent être mais ne sont pas obligatoirement actionnaires, agissant individuellement ou conjointement. Si un ou plusieurs administrateurs de la Société a/ont été habilité(s) à représenter la Société dans le cadre de la gestion journalière de la Société, le conseil d'administration devra rapporter à l'assemblée générale annuelle tout salaire, rémunération et/ou autres avantages accordés à cet (ces) administrateur(s) au cours de l'exercice social en question.

#### **Art. 10. Procédure.**

10.1. Le conseil d'administration de la Société doit nommer un président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire, administrateur ou non, et qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Société et des procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires de la Société.

10.2 Le conseil d'administration de la Société se réunira sur convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans la convocation qui sera, en principe, au Luxembourg.

10.3. Il sera donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du conseil d'administration de la Société au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue de la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans la convocation de la réunion du conseil d'administration de la Société.

10.4. Cette convocation écrite n'est pas nécessaire si tous les membres du conseil d'administration de la Société sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés de la réunion et avoir parfaite connaissance de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque membre du conseil d'administration de la Société donné par écrit soit en original, soit par télécopie, courrier électronique, télégramme ou télex. Des convocations écrites séparées ne seront pas exigées pour des réunions tenues à une heure et à un endroit prévus dans un calendrier préalablement adopté par une résolution du conseil d'administration de la Société.

10.5. Tout administrateur peut participer à toute réunion du conseil d'administration en nommant par écrit, soit en original ou par télécopie, courrier électronique, télégramme ou télex, un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut également nommer un autre administrateur comme son mandataire par téléphone, mais cette nomination devra ensuite être confirmée par écrit.

10.6. Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil d'administration sont valablement prises à la majorité des voix exprimées. Au cas où, à une réunion, il y a égalité du nombre de voix pour et contre une résolution, le vote du président de la réunion sera prépondérant. Les résolutions du conseil d'administration seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).

10.7. Tout administrateur peut participer à toute réunion du conseil d'administration de la Société par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'identifier, s'entendre, et se parler. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion et sera considérée comme tenue au siège social de la Société.

10.8. Les résolutions circulaires signées par tous les administrateurs seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées à une réunion dûment convoquée et tenue. Les signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées en original, par télégramme, télex, facsimilé ou courrier électronique.

10.9. Au cas où un administrateur de la Société a un intérêt contraire concernant une décision que le conseil d'administration doit prendre, cet administrateur fera connaître au conseil d'administration de la Société son conflit d'intérêt et faire inscrire cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. L'administrateur concerné ne délibérera pas et ne votera pas sur l'affaire en question, et cette question ainsi que le conflit d'intérêt dudit administrateur seront rapportés à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société. Si la Société a un actionnaire unique, une déclaration du conflit d'intérêt sera inscrite dans le procès-verbal. Au cas où la Société est gérée par un administrateur unique, cet administrateur mentionnera seulement son conflit d'intérêt à l'actionnaire.

10.10. Les dispositions de l'article 10.9 des présents Statuts ne s'appliquent pas quand les décisions de l'administrateur unique ou du conseil d'administration concernent des opérations courantes de la Société et sont conclues dans des conditions de concurrence normales.

10.11. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou personne ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société ont un intérêt dans cette transaction, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé de cette autre société ou personne.

#### **Art. 11. Représentation.**

11.1. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature de l'administrateur unique, ou si la Société est gérée par un conseil d'administration, par les signatures conjointes de deux administrateurs de la Société

ou par la signature unique de toute personne à qui un pouvoir spécial de signature a été conféré par l'administrateur unique ou le conseil d'administration, mais uniquement dans les limites de ce pouvoir.

11.2. La Société sera en outre engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été valablement délégué conformément aux articles 9.2. et 9.3. des Statuts et dans les limites de ce pouvoir.

#### **Art. 12. Responsabilité des administrateurs.**

12.1. Les administrateurs ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi sur les Sociétés.

12.2 Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, les administrateurs et autres fondés de pouvoir de la Société (en ce compris, en tout état de cause, le représentant permanent de toute entité juridique nommé administrateur de la Société), ainsi que toutes les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 9.2. et 9.3. des présents Statuts, seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société contre tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses encourus ou supportés par eux en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures auxquels ils peuvent être une partie en raison de leur statut actuel ou passé d'administrateurs, fondés de pouvoir ou délégués de la Société, en raison de toute transaction effectuée par la Société, tout contrat conclu ou action accomplie, ou omise ou dans laquelle ils ont participé, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à l'exception des dommages et dépenses dues à une faute lourde ou manquement dolosif, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont ces personnes peuvent jouir.

12.3. Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, et sauf dans les cas prévus à l'article 59 paragraphe 2 de la Loi sur les Sociétés, un administrateur ne sera pas tenu responsable des actes, négligences ou manquements des autres administrateurs, ou pour toute perte ou tout dommage causés par une erreur de jugement ou inadvertance de leur part, ou pour toute autre perte, dommage ou préjudice quel qu'il soit qui surviendrait lors de l'exécution de leur mandat, sauf si cela résulte de, ou est causé par, une faute lourde ou manquement dolosif lui incombant.

### **IV. Assemblées générales des actionnaires**

#### **Art. 13. Pouvoirs et Droits de vote.**

13.1. L'assemblée générale des actionnaires valablement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à toutes les opérations de la Société dans les limites de la Loi sur les Sociétés.

13.2. Sans préjudice de l'article 13.4 des présents Statuts, les résolutions des actionnaires sont adoptées en assemblées générales.

13.3. Chaque actionnaire a un droit de vote proportionnel à son actionnariat. Chaque action donne droit à un vote.

13.4. L'actionnaire unique assume tous les pouvoirs conférés par la Loi sur les Sociétés à l'assemblée générale des actionnaires. Les décisions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux.

13.5. Les actionnaires d'un Compartiment peuvent tenir, à tout moment, des assemblées générales pour décider de questions qui se rapportent exclusivement à ce Compartiment. Les actionnaires d'autres Compartiments ou les détenteurs d'actions qui ne sont pas affectées ou rattachées à un Compartiment ne pourront assister aux assemblées générales, sans droit de vote, que si leur participation directe peut avoir un impact sur les décisions de l'assemblée générale de l'autre Compartiment.

#### **Art. 14. Convocations, Quorum, Majorité et Procédures de vote.**

14.1 Les délais et formalités de convocation ainsi que les règles de tenue des assemblées générales prévus par la loi gouverneront la convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société sauf disposition contraire prévue par les présents Statuts.

14.2 Le conseil d'administration ou le commissaire aux comptes peuvent convoquer une assemblée générale. Ils seront obligés de la convoquer afin qu'elle se tienne dans un délai d'un mois, si les actionnaires représentant un dixième du capital social l'exige par écrit, avec une indication de l'ordre du jour. Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital peut exiger l'ajout d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Cette demande doit être adressée à la Société au moins 5 (cinq) jours avant la date de l'assemblée générale en question.

14.3. Les assemblées des actionnaires de la Société seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations respectives des assemblées.

14.4. Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires et se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

14.5. Un actionnaire peut prendre part à toute assemblée des actionnaires de la Société en désignant une autre personne comme son mandataire (actionnaire ou non) par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, facsimilé ou courrier électronique.

14.6. Chaque actionnaire peut également participer aux assemblées générales des actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à l'assemblée peuvent s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à une assemblée par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette assemblée.

14.7. Chaque actionnaire peut également voter grâce aux bulletins de vote fournis par la Société. Ces bulletins de vote renseignent la date et le lieu de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, le texte des résolutions proposées ainsi que pour chaque résolution proposée, trois cases permettant aux actionnaires de voter en faveur, contre ou de s'abstenir de voter pour la résolution proposée. Les bulletins de vote doivent être envoyés par les actionnaires par courrier, télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique au siège social de la Société. La Société n'acceptera que les bulletins de vote reçus avant la date de l'assemblée précisée dans la convocation. Les bulletins de vote qui ne contiennent ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention seront nuls.

14.8. Sauf si la Loi sur les Sociétés ou les présents Statuts l'exigent autrement, les résolutions à une assemblée des actionnaires de la Société dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants sans tenir compte de la proportion du capital social représenté à cette assemblée.

14.9. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée pour modifier les Statuts ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital social est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée peut être convoquée dans les formes statutaires, par des annonces publiées deux fois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée dans le journal officiel du Luxembourg, le Mémorial, et dans deux journaux de Luxembourg. Cette convocation reproduira l'ordre du jour et indiquera la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibérera valablement indépendamment de la proportion du capital représentée. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être adoptées, devront réunir les deux tiers au moins des voix exprimées.

14.10. La nationalité de la Société ne peut être changée et les engagements de ses actionnaires ne peuvent être augmentés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et propriétaires d'obligations.

## **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

### **Art. 15. Exercice social et Assemblée générale annuelle.**

15.1. L'exercice social de la Société commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

15.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, l'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration dresse le bilan et le compte de pertes et profits de la Société ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, administrateurs et auditeur(s) de la Société.

15.3. Sur des comptes distincts (en plus des comptes tenus par la Société conformément à la Loi sur les Sociétés et à des pratiques comptables courantes), le conseil d'administration déterminera à la clôture de chaque exercice social, le résultat de chaque Compartiment qui sera déterminé de la manière suivante:

Le résultat de chaque Compartiment se composera du solde de tous les revenus, bénéfices, ou autres recettes payées ou dues de toute autre manière pour le Compartiment concerné (en ce compris les plus-values, boni de liquidation, distribution de dividende) et le montant des dépenses, pertes, impôts et autres transferts de fonds encourus par la Société au cours de son exercice et qui peuvent être régulièrement et raisonnablement imputés à la gestion et au fonctionnement des Compartiments (en ce compris les honoraires, frais, impôt sur les bénéfices et plus-values, dépenses relatives à la distribution de dividende).

Les actionnaires approuveront ces comptes distincts au même moment que les comptes tenus par la Société conformément à la Loi sur les Sociétés et la pratique courante.

15.4. Tous les revenus et dépenses qui ne sont pas imputés à un Compartiment précis seront répartis parmi tous les Compartiments proportionnellement ou d'une autre manière jugée raisonnable déterminée par le conseil d'administration.

15.5. L'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration de la Société fournira, un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, les pièces justificatives et un rapport sur les opérations de la Société au(x) commissaire(s) aux comptes ou réviseur(s) d'entreprises (le cas échéant) de la Société qui devra/devront préparer un rapport exposant ses/leurs propositions.

15.6. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société se tiendra, conformément au droit luxembourgeois, au Luxembourg, à l'adresse du siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège social tel que précisé dans la convocation, le troisième vendredi du mois de mars de chaque année à 10h00 du matin. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

15.7. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société peut se tenir à l'étranger, si l'administrateur unique ou le conseil d'administration de la Société considère de manière discrétionnaire que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

**Art. 16. Réviseur d'entreprises.**

16.1. Les comptes de la Société seront contrôlés par un réviseur d'entreprise nommé par le conseil d'administration ou l'administrateur unique de la Société conformément à l'article 48 de la Loi sur la Titrisation.

**Art. 17. Affectation des bénéfices.**

17.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5 des Statuts.

17.2. Sans préjudice des dispositions du premier paragraphe du présent article, tous les bénéfices nets de la Société seront distribués aux actionnaires, au plus tard au jour de la liquidation de la Société. L'assemblée générale des actionnaires décidera de la date de distribution des bénéfices nets.

17.3. Les dividendes, si exigibles, seront distribués au moment et endroit déterminés par l'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration conformément à la décision de l'assemblée générale des actionnaires. Les dividendes peuvent être payés en euro ou en toute autre devise choisie par l'administrateur unique ou le conseil d'administration de la Société.

17.4. L'administrateur unique, ou le cas échéant, le conseil d'administration de la Société peut décider de payer des acomptes sur dividendes aux conditions et dans les limites fixées par la Loi sur les Sociétés.

**VI. Dissolution - Liquidation****Art. 18. Dissolution - Liquidation.**

18.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, actionnaires ou non, nommés par une résolution de l'actionnaire unique ou de l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire prévue par la résolution des actionnaires ou la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société. Toute liquidation de la Société devra être menée conformément à l'article 7, Compartiment par Compartiment.

18.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société Compartiment par Compartiment sera distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions de chaque Compartiment que chaque actionnaire détient.

**VII. Disposition générale****Art. 19. Interdiction des requêtes en déclaration de faillite de la société.**

19.1. Conformément aux dispositions de l'article 64 de la Loi sur la Titrisation, tout investisseur (l'Investisseur), et tout créancier (le Créancier) de la Société ainsi que toute autre personne ayant des relations contractuelles avec la Société (la Partie Contractante) acceptent de ne pas assigner la Société en faillite ou de requérir à son encontre l'ouverture de toute procédure collective ou d'assainissement.

**Art. 20. Référence.**

20.1 Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions légales de la Loi sur les Sociétés et la Loi sur la Titrisation.

*Cinquième résolution*

L'Actionnaire décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de douze mille euros (EUR 12.000,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) à un montant de soixante-deux mille euros (EUR 62.000,-) par la création et l'émission de douze mille (12.000) nouvelles actions de classe A ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, qui seront exclusivement affectées et liées au Compartiment A créé en vertu des résolutions du conseil d'administration de la Société datées du 25 mars 2009.

*Sixième résolution*

L'Actionnaire décide de renoncer à son droit de préemption accordé aux actionnaires en vertu de l'article 32-3 de la loi en date du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital social mentionnée au point 5. ci-dessus de la manière suivante:

*Souscription - Libération*

1. Bank Sarasin & Cie AG déclare souscrire aux huit cent (800) nouvelles Actions de Classe A et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de huit cent mille euros (EUR 800.000,-) en vertu d'un formulaire de souscription lequel sera annexe au présent acte pour être enregistré avec celui-ci auprès de l'enregistrement.

L'apport en numéraire d'un montant total de huit cent mille euros (EUR 800.000,-) sera affecté de la manière suivante:

- EUR 800,- seront affectés au capital social;
- EUR 799.200,- seront affectés au Compte de Réserve de Prime d'Emission des Actions de Classe A.

2. Crédit Suisse déclare souscrire aux mille huit cents (1.800) nouvelles Actions de Classe A et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de un million huit cent mille euros (EUR 1.800.000,-) en vertu d'un formulaire de souscription lequel sera annexe au présent acte pour être enregistré avec celui-ci auprès de l'enregistrement.

L'apport en numéraire d'un montant total de un million huit cent mille euros (EUR 1.800.000,-) sera affecté de la manière suivante:

- EUR 1.800,- seront affectés au capital social;
- EUR 1.798.200,- seront affectés au Compte de Réserve de Prime d'Emission des Actions de Classe A.

3. Erste Group Bank AG déclare souscrire aux trois mille deux cents (3.200) nouvelles Actions de Classe A et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trois millions deux cent mille euros (EUR 3.200.000,-) en vertu d'un formulaire de souscription lequel sera annexe au présent acte pour être enregistré avec celui-ci auprès de l'enregistrement.

L'apport en numéraire d'un montant total de trois million deux cent mille euros (EUR 3.200.000,-) sera affecté de la manière suivante:

- EUR 3.200,- seront affectés au capital social;
- EUR 3.196.800,- seront affectés au Compte de Réserve de Prime d'Emission des Actions de Classe A.

4. Gesico International S.A. déclare souscrire aux trois mille (3.000) nouvelles Actions de Classe A et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trois millions euros (EUR 3.000.000,-) en vertu d'un formulaire de souscription lequel sera annexe au présent acte pour être enregistré avec celui-ci auprès de l'enregistrement.

L'apport en numéraire d'un montant total de trois millions euros (EUR 3.000.000,-) sera affecté de la manière suivante:

- EUR 3.000,- seront affectés au capital social;
- EUR 2.997.000,- seront affectés au Compte de Réserve de Prime d'Emission des Actions de Classe A.

5. LGT Bank in Liechtenstein Ltd déclare souscrire aux mille cinq cents (1.500) nouvelles Actions de Classe A et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) en vertu d'un formulaire de souscription lequel sera annexe au présent acte pour être enregistré avec celui-ci auprès de l'enregistrement.

L'apport en numéraire d'un montant total de un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) sera affecté de la manière suivante:

- EUR 1.500,- seront affectés au capital social;
- EUR 1.498.500,- seront affectés au Compte de Réserve de Prime d'Emission des Actions de Classe A.

6. Raiffeisen-Landesbank Tirol AG déclare souscrire aux mille sept cents (1.700) nouvelles Actions de Classe A et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de un million sept cent mille euros (EUR 1.700.000,-) en vertu d'un formulaire de souscription lequel sera annexe au présent acte pour être enregistré avec celui-ci auprès de l'enregistrement.

L'apport en numéraire d'un montant total de un million sept cent mille euros (EUR 1.700.000,-) sera affecté de la manière suivante:

- EUR 1.700,- seront affectés au capital social;
- EUR 1.698.300,- seront affectés au Compte de Réserve de Prime d'Emission des Actions de Classe A.

Le montant total de douze millions euros (EUR 12.000.000,-) est à la disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

L'Actionnaire décide d'enregistrer que l'actionariat de la Société, suite à l'augmentation de capital social, se présente de la manière suivante:

- HNW Investment Services Ltd . . . . .	50.000 Actions de Classe 1
- Bank Sarasin & Cie AG . . . . .	800 Actions de Classe A
- Credit Suisse . . . . .	1.800 Actions de Classe A
- Erste Group Bank AG . . . . .	3.200 Actions de Classe A
- Gesico International S.A. . . . .	3.000 Actions de Classe A
- LGT Bank in Liechtenstein Ltd . . . . .	1.500 Actions de Classe A
- Raiffeisen-Landesbank Tirol AG . . . . .	1.700 Actions de Classe A
Total: . . . . .	50.000 Actions de Classe 1 et 12.000 Actions de Classe A

#### Septième résolution

Afin de refléter les résolutions adoptées ci-dessus, l'Actionnaire et les Actionnaires de Classe A décident de modifier l'Article 5.1. des Statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à soixante-deux mille euros (EUR 62.000,-) et se divise de la manière suivante:

- cinquante mille (50.000) actions de classe 1 sous forme nominative d'une valeur de un euro (EUR 1,-), souscrite et entièrement libérée (les Actions de Classe 1). Le détenteur des Actions de Classe 1 est ci-après individuellement désigné comme l'Actionnaire de Classe 1.

- douze mille (12.000) actions de classe A sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Actions de Classe A). Le(s) détenteur(s) des Actions de Classe A est (sont) ci-après désigné(s) comme Actionnaire(s) de Classe A.

#### Huitième résolution

L'Actionnaire de Classe 1 et les Actionnaires de Classe A décident de modifier le registre des actionnaires de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff et à tout employé d'ATC Management (Luxembourg) SARL pour procéder à l'inscription des Actions de Classe A nouvellement émises dans le capital social de la Société.

#### Estimation des frais

Les frais, dépenses, honoraires ou charges de toute sorte, qui incombent à la Société du fait du présent acte, s'élèvent à environ quatre mille huit cents euros (EUR 4.800,-).

#### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec nous le notaire le présent acte original.

Signé: S. Arvieux et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 avril 2009. LAC/2009/16128. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009054079/5770/1010.

(090062258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

### Miya S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 133.905.

Suite aux résolutions de l'associé unique en date du 1<sup>er</sup> avril 2009 de la société Miya S.à r.l., les décisions suivantes ont été prises:

- Election de Monsieur Baruch Oren, né le 2nd juin 1959 à Hadera en Israël, résidant à Herzel 86, 38100 Hadera, Israël en tant que Gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Miya S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Gérant A et Président

Signature

Référence de publication: 2009054078/683/19.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03079. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

**Harbour Trust and Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 38.977.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 24 avril 2009 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir:

\* Mrs Johanna Christina Maria Nijsen, demeurant professionnellement au 106 route d'Arlon, L-8210 Mamer, Luxembourg, Administrateur;

\* Mr Joseph Octave Hubert van Crugten, demeurant professionnellement au 106 route d'Arlon, L-8210 Mamer, Luxembourg, Administrateur;

\* Mr Patrick Joseph Henricus Hermse, demeurant professionnellement au 106 route d'Arlon, L-8210 Mamer, Luxembourg, Administrateur;

\* Mr Hendrick Helena Joseph Kemmerling, demeurant professionnellement au 106 route d'Arlon, L-8210 Mamer, Luxembourg, Administrateur;

\* Mr Franciscus Hubertus Rob Sonnenschein, demeurant professionnellement au 106 route d'Arlon, L-8210 Mamer, Luxembourg, Administrateur;

Les mandats viendront à échéance lors de la prochaine assemblée approuvant les comptes 2009.

- l'assemblée nomme H.R.T. Révision S.A., Réviseur d'Entreprises, 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 24 avril 2009.

J.C.M. Nijsen / F.H.R. Sonnenschein.

Référence de publication: 2009054089/695/27.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08241. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Finanzimmo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1230 Luxembourg, 5, rue Jean Bertels.

R.C.S. Luxembourg B 96.671.

Le bilan établi au 31/12/2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Signature*

*L'Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2009053887/9037/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2009, réf. LSO-DD05888. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---

**Figestor S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 80.400.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009054093/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2009, réf. LSO-DD04687. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

---